

SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
ASSEMBLEE GENERALE
31ème REUNION ANNUELLE ORDINAIRE
ABUJA, NIGERIA, 25 JUIN 2009

AFRICARE/GA/33/223



SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
(AFRICA RE)

Honorables Délégués à
l'Assemblée Générale de la
Société Africaine de Réassurance,

Date: 25 Juin 2009

Conformément aux dispositions de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, notamment en ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2008.

Veuillez agréer, Honorables délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S. AL NAAS

Président du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale



Table des Matières

Société Africaine de Réassurance

Déclaration du Président	4
Principaux Indicateurs Financiers	6
Environnement Economique et Commercial	8
Opérations	13
Production	14
Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes	14
Cessions Volontaires	14
Répartition Géographique	15
Répartition de la Production Par Branche	16
Produits de Placements	16
- Performance du portefeuille	16
- Placements à Long Terme	17
- Actions	18
- Obligations et Autres Instruments à Revenus Fixes	18
- Dépôts à Terme	19
- Autres Revenus d'Exploitation	19
Débours	19
- Sinistralité	19
- Sinistralité Par Centre de Production	20
- Commissions et Charges	20
Résultats de l'Exercice Financier 2008	20
Affectation des Résultats	21
Déclaration sur la Responsabilité de la Direction Générale	22
Rapport du Commissaire aux Comptes	25
Bilan Consolidé au 31 décembre 2008	26
Etat Consolidé des Résultats	28
Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au 31 décembre 2008	29
Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au 31 décembre 2007	30
Etat Consolidé du Flux de Trésorerie	31
Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 décembre 2008	32
Annexe - Compte de Résultats Consolidé par Branche d'Affaires	54

Composition du Conseil d'Administration de l'Africa Re



Mme E. MBOGO
Vice-Présidente



M. M. Al NAAS
Président



M.A. MOUNIR



Mme N. KYIAMAH



M. B. TUMMERS



M.T. El-BARKI



M. M. DKHILI



M. M. KAMEL



M. E. ENGOLO



M. F. DANIEL



M. H. ASSAH

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Fathi BALA, M. Israel KAMUZURA, M. Ali AL-ASHRY, M. Basiru NJAI, M. Meraghni KAMEL, M. Paul T. TSALA, M. Thami YAHYAOU, M. Mamadou SARR, M. Bala ZAKARIYAU, M. Abubacar A. JIMOH.



Déclaration du Président

Société Africaine de Réassurance

Le 31^{ème} Rapport annuel du Conseil d'administration présente les états financiers consolidés de la Société au titre de l'exercice 2008 qui comprennent le bilan au 31 décembre et les comptes de résultats de l'exercice clos. En outre, il fait état de l'environnement économique commercial dans lequel la Société a évolué au cours de la période sous revue et contient le rapport du Commissaire aux comptes.



M. M. Al Naas
Président

Au titre de l'exercice sous revue, la Société a enregistré un volume de primes brutes souscrites de 401,04 millions \$EU, en hausse de 8,53% par rapport au montant de 369,51 millions \$EU réalisé en 2007. Cette performance est globalement conforme aux prévisions de croissance annuelle. La prime brute acquise, après les ajustements relatifs à la variation de la provision pour primes non acquises, s'est chiffrée à 393,46 millions \$EU, contre 366,4 millions \$EU en 2007.

Durant l'exercice, un montant total de 35,86 millions \$EU a été cédé aux rétrocessionnaires, contre 33,80 millions \$EU l'année dernière. Il n'y a eu aucun changement dans la politique de la Société qui a continué de recourir à un programme en excédent de sinistres pour tous les risques conventionnels et à des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs acceptés.

L'année 2008 a été caractérisée par une forte augmentation de la fréquence et de la gravité des sinistres majeurs. Selon certaines sources, le montant total en dollars des sinistres majeurs pour 2008 a été supérieur au montant total combiné de 2006 et 2007. En tant qu'acteur du marché, l'Africa Re n'a pas été épargnée par cette sinistralité, avec des sinistres payés se chiffrant à 195,62 millions \$EU (2007 : 160,07 millions \$EU), soit une hausse de 22,21% ; cela s'est traduit par un ratio de sinistres payés de 48,78% (2007 : 43,32%). Un montant total de 5,92 millions \$EU (2007 : 2,44 millions \$EU) a été recouvré auprès des rétrocessionnaires, dont 1,04 million \$EU au titre du programme en excédent de sinistres.

Les frais de gestion se sont élevés à 17,39 millions \$EU, soit une hausse de 5,76% par rapport aux 16,44 millions \$EU de 2007. Cette évolution

a été causée par l'augmentation des frais d'exploitation, notamment au Siège où la priorité est aujourd'hui accordée à l'acquisition d'équipements destinés à suppléer les services essentiels fournis par l'Etat. En termes de performance budgétaire, une économie de 9,40% a été réalisée.

La Société a réalisé un bénéfice net d'exploitation de 1,67 million \$EU, contre 7,17 millions \$EU en 2007.

De 29,04 millions \$EU en 2007, les produits de placements et revenus provenant d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance, sont tombés à 17,65 millions \$EU. Cette baisse est consécutive à la crise du crédit et des liquidités sans précédent sur les marchés internationaux, qui s'est traduite par l'effondrement des indices globaux du marché à un niveau jamais atteint dans le passé en raison de l'aggravation du risque causée par les faillites bancaires

Les ajustements de conversion cumulés au titre de l'exercice, portés au bilan comme élément séparé des fonds propres, ont donné lieu à une moins-value latente de 31,27 millions \$EU, contre un gain de 14,95 millions \$EU en 2007, du fait de l'affaiblissement des principales monnaies de transaction de la Société [rand sud-africain (35,27%), shilling kenyan (22,57%), naira nigérian (18,49%) et roupie mauricienne (12,79%)] face au dollar américain. Tout comme au cours des exercices précédents, 8,31 millions \$EU (2007 : 9,07 millions \$EU) ont été déduits par transfert aux réserves techniques. En conséquence, les fonds propres de la Société s'élèvent à 223,72 millions \$EU au 31 décembre 2008, contre 230,8 millions \$EU à la période correspondante de l'exercice 2007, soit une baisse de 3,07%.

L'exercice 2008 a été pour les professionnels de l'assurance et de la réassurance celui des grandes épreuves. En effet, alors que la crise financière mondiale frappait durement tous les pans de l'économie planétaire, pays industrialisés comme nations émergentes et en développement, des catastrophes naturelles (cyclones, tempêtes de neige, tremblements de terre) et des sinistres anthropiques causaient quelque 225 milliards \$EU de dommages économiques dont environ 50 milliards aux biens assurés.



Les pertes subies par les sociétés d'assurance ont cependant été davantage causées par les baisses boursières que par une souscription hasardeuse. La bourrasque qui balaie depuis un an toutes les places financières du monde leur a fait perdre plus de 25.000 milliards \$EU. Si la cause directe en est la crise hypothécaire de 2007, il est désormais établi que cette bourrasque trouve surtout son origine dans les différents soubresauts survenus au cours des 2 dernières décennies, notamment l'implosion des bourses mondiales de 1987, les pertes record de 1992, l'explosion de la bulle technologique de 1997 et la crise financière de 2002.

L'année 2008, qui avait débuté par le renchérissement brutal des matières premières (pétrole, blé, autres céréales et minerais) a vu les prix de ces dernières s'effondrer tout aussi subitement au cours du 2ème semestre. Si cette évolution a eu des conséquences heureuses pour les pays non producteurs d'or noir, elle a toutefois eu pour autre résultat d'assécher leurs sources de revenus lorsqu'ils se trouvent être exportateurs de produits de base (agriculture et mines). En somme, cette crise dont on croyait l'Afrique à l'abri en raison de sa marginalisation économique n'a épargné aucune région du monde.

L'activité de réassurance, qui a moins pâti de cette situation que les assureurs directs en raison de sa moindre exposition aux instruments sophistiqués et autres produits dérivés, a tout de même perdu entre 15% et 20% de sa capitalisation, entraînant des baisses de notation interactive.

Aussi tout semble-t-il indiquer un retour prochain des professionnels aux fondamentaux de la souscription en assurance et en réassurance. La Société Africaine de Réassurance, qui plaide pour une supervision systématique des réassureurs, loue les efforts de l'Association Internationale des Autorités de Supervision en Assurance (AIASA) visant à formuler des critères de régulation communs qui seraient appliqués aux opérateurs internationaux par les inspecteurs nationaux.

Après près d'une décennie de croissance phénoménale (70,92 millions \$EU en 1999 contre 369,51 millions \$EU en 2007, soit une moyenne annuelle de 20%), l'Africa Re a ralenti son taux de progression en 2008 (8,53%), ce surtout à un moment où le cycle baissier du marché de la réassurance persiste et s'aggrave.

Malgré la crise financière sus-évoquée et un exercice caractérisé par des sinistres catastrophes,

la Société a tout de même engrangé des revenus de placements de 16,47 millions \$EU, un bénéfice technique et autres revenus de 4,02 millions \$EU, soit un profit net avant impôt de 20,49 millions \$EU. Une philosophie de souscription avisée ainsi qu'une politique de placement prudente sont à la base de ce résultat.

Le chiffre d'affaires réalisé s'appuie sur les branches Incendie et Ingénierie (166,86 millions \$EU, soit 41,61%), Automobile et Accident (122,35 millions \$EU, soit 30,51%), Maritime et Aviation (61,91 millions \$EU ou 15,44% de la production), Pétrole et Energie (37,85 millions \$EU ou 9,44%) et Vie (12,07 millions \$EU, soit 3,00%). La répartition géographique montre un rééquilibrage des sources de production et se présente ainsi qu'il suit : Afrique Australe (127,08 millions \$EU ou 31,69% du total, contre 44% en 2007), Afrique Orientale (52,33 millions \$EU), Afrique de l'Ouest Anglophone (50,71 millions \$EU), Maghreb (46,73 millions \$EU), Afrique du Nord-Est (31,28 millions \$EU), Afrique Francophone (27,81 millions \$EU), Iles africaines de l'Océan Indien (10,20 millions \$EU) et Affaires Internationales (54,90 millions \$EU).

La présence et la visibilité de la Société ont été davantage renforcées en 2008, avec certes la confirmation des notes A- de AM Best et BBB+ de Standard & Poor's, mais cette dernière allouant une perspective positive, ce qui augure d'un possible relèvement prochain.

L'Africa Re qui se veut à l'avant-garde de la réassurance continentale ne peut que se réjouir de ce développement et réitérer son appel à toutes les organisations africaines sœurs afin qu'elles intègrent la notation interactive, gage d'une meilleure acceptabilité des réassureurs locaux par la communauté des assurances.

Par ailleurs, les pools Pétrolier et Aviation dont elle a la charge ont enregistré au cours de l'exercice des performances appréciables qui confirment leur pertinence en tant qu'initiatives de l'industrie continentale. En effet, grâce à la clairvoyance de l'Organisation des Assurances Africaines (OAA), ces pools sont devenus des instruments essentiels de la coopération régionale en matière d'assurance.

Une fois encore, le Conseil adresse ses vives félicitations à la Direction et au Personnel de la Société qui ont su traduire en succès tangibles les aspirations des pères fondateurs de l'Africa Re.

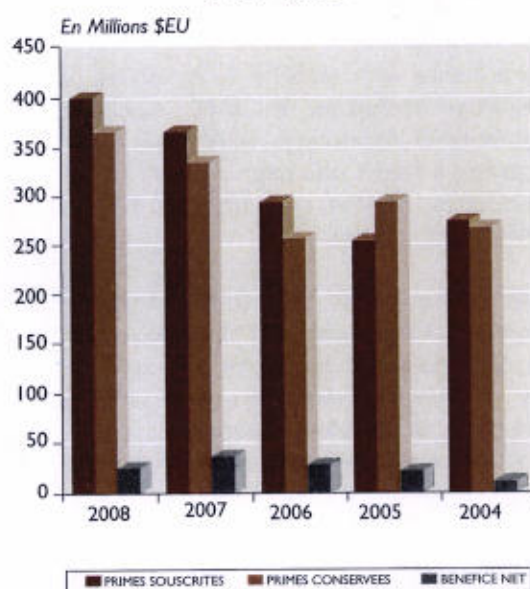


Principaux Indicateurs Financiers

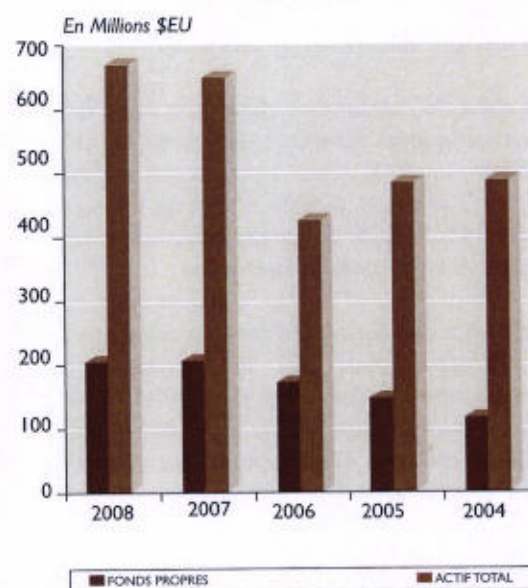
Société Africaine de Réassurance

En '000 \$EU	2008	2007	2006	2005	2004
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	401 041	369 512	293 491	255 716	277 928
PRIMES CONSERVEES	365 176	335 716	258 066	295 506	268 956
PRIMES ACQUISES (NETTES)	357 897	329 686	242 467	279 135	218 973
BENEFICE NET	20 406	34 048	24 882	18 836	10 469
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	223 720	230 802	193 869	168 595	139 487
ACTIF TOTAL	686 857	668 566	549 060	501 106	506 589

**RESULTATS
2004-2008**



**SITUATION FINANCIERE
2004-2008**



Composition de la Direction de l'Africa Re



M. H. M. Kumsa
Directeur Général Adjoint
Opérations



M. B. Kamara
Directeur Général du Groupe



M. G. Musa
Directeur Général Adjoint
Services



M. A. G. Ravoaia
Directeur des Opérations
Centrales et de l'Inspection



M. I. Uduma
Directeur de l'Audit Interne



M. M. Kannou
Directeur Régional
Casablanca



M. G. Otieno
Directeur Régional
Nairobi



Mme E. N. Amadiume
Directeur Régional
Maurice



M. O. Gouda
Directeur Régional
Le Caire



M. M. Haidara
Directeur Régional
Abidjan



M. P. Ray
Directeur Général
Africa Re (South Africa) Ltd



M. K. Aghoghovbia
Directeur Régional
Lagos

Secrétaire de Société
(Vacant)



M. M. Ali-Kote
Directeur de l'Administration et
des Ressources Humaines



Après la crise des crédits hypothécaires en 2007, l'année 2008 a vu le marché financier s'effondrer et entraîner dans sa chute nombre de secteurs de l'économie mondiale (automobile, sidérurgie, transport aérien, etc.) Elle a été d'une telle ampleur que même les économies émergentes et celles des autres pays en développement que certains analystes croyaient protégées, parce qu'en marge de la mondialisation, en ont subi les contrecoups dans une proportion certes moindre, mais de nature à ralentir la progression de leur produit intérieur brut.

DEBACLE DE LA FINANCE MONDIALE

L'année 2008 a vu les bourses mondiales perdre entre 40% et 60%, parfois plus (80%), de leur capitalisation, soit quelque 25.000 milliards \$EU. Si cette crise financière prend sa source dans celle des crédits hypothécaires (subprimes) des exercices précédents, elle est aussi la conséquence des excès observés sur le marché du crédit aux Etats-Unis d'Amérique, alimentés par une politique monétaire laxiste, rendant l'emprunt très bon marché et accessible à tous, y compris aux plus démunis qui sont souvent sans un passé financier d'emprunteur crédible et avéré.

L'ampleur de la crise s'explique en partie par la défaillance, voire la faute des autorités de régulation bancaire qui non seulement n'ont pas su la prédire et la prévenir, mais surtout ont pêché par attentisme dans les premiers mois de l'exercice et l'attitude de laisser-faire d'un libéralisme triomphant et d'un capitalisme omnipotent depuis la chute du mur de Berlin.

La faillite de l'une des banques internationales les plus anciennes et les plus réputées a aggravé la dislocation du marché. Ainsi, le crédit s'est liquéfié, les banques refusant de se prêter les unes aux autres, par peur de ne pouvoir rentrer dans leurs fonds, d'où la spirale haussière des taux d'intérêts. Les établissements ne se faisant plus confiance, l'économie s'est asphyxiée, provoquant ainsi la faillite de nombre d'entreprises fragiles, notamment les petites et moyennes entreprises qui sont lourdement endettées.

Aussi les gouvernements des pays d'Amérique du Nord et d'Europe d'abord, puis ceux des pays émergents, notamment les pays dits du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) ont-ils été amenés à injecter, par le biais des banques centrales, des centaines de milliards \$EU dans les marchés financiers afin de sauver en priorité les institutions financières et, par voie de conséquence, apporter une ressource vitale aux opérateurs économiques.

En effet, la réduction du coût de l'argent a stimulé la consommation des ménages américains, qui a eu un effet d'entraînement sur l'économie réelle (automobile, biens de consommation courante, logement, etc.). Elle a en même temps donné aux financiers les plus créatifs une opportunité de faire la preuve de leur inventivité, en mettant sur le marché des produits qui n'étaient adossés à aucun bien ou production tangible. Cette période de l'argent facile a été marquée par l'afflux de liquidités en provenance des pétro-monarchies du Golfe et par la manne engendrée par les excédents commerciaux de la Chine. Ainsi s'est amplifié le phénomène de la titrisation, tandis que des produits innovants assis sur aucune valeur tangible, mais relevant de la spéculation étaient mis sur le marché. Ces produits consistaient par exemple à parier sur la capacité d'un pays, en général un pays en développement, à honorer ses dettes.

Durablement affectés, les fondamentaux de la macroéconomie mondiale laissent présager une réduction moyenne du produit intérieur brut à 0,30% en 2009, après être déjà passé de 5% en 2007 à 3,7% en 2008. Plusieurs prévisionnistes entrevoient l'entrée en récession de l'Europe occidentale et des Etats-Unis d'Amérique, tandis que la croissance de la Chine se limiterait entre 5% et 6%, après avoir été estimée au début de l'année à 11% malgré le choc pétrolier du printemps 2008. Cette volatilité du prix du brut (passant de 100 \$EU au début de l'année à 147 \$EU en juillet pour s'effondrer à environ 45 \$EU en fin décembre 2008), a pénalisé les autres matières premières, telles que le blé (-60%) ou le cuivre (-69%). Si la hausse vertigineuse des cours de 2004 à 2008 tient aux sous-investissements dans l'agriculture, les mines et les puits de pétrole au cours du



dernier demi-siècle, leur baisse brutale est aussi due en partie à la bonne récolte de blé en 2008 et surtout au retrait rapide des fonds spéculatifs des marchés. Le manque de visibilité et de lisibilité des politiques agricoles des gouvernements et des prix des matières premières qui peuvent fluctuer du simple au triple en quelques années, décourage les volontés d'investissement massif (10 milliards \$EU) nécessaire pour stabiliser les coûts et la production. Ainsi, le thème de la détérioration des termes de l'échange redevient d'actualité et interpelle autant les pouvoirs publics des pays nantis et émergents, les agences multilatérales de développement que les professionnels de chaque secteur.

Si les pays producteurs de pétrole sont pénalisés par la chute du prix du baril, la consommation des ménages est préservée grâce à la baisse des prix des produits agricoles. Il en va inversement pour les nations non productrices. Cette situation paradoxale est autant favorable que défavorable pour les pays de la planète. Ainsi, après un début d'exercice marqué par une forte inflation, l'un des effets de l'implosion du système bancaire américain a été l'effondrement des prix des matières premières. Les menaces d'une spirale déflationniste ont pris le dessus vers la fin de l'année, faisant craindre une récession sinon planétaire, du moins circonscrite aux économies phares.

Aussi, soucieux de faire redémarrer la production, les gouvernants ont promis de mobiliser quelque 3.000 milliards \$EU. Ce pactole devrait financer des plans de sauvetage des économies, lesquels prendraient la forme de grands travaux d'infrastructures ; en somme le retour à la panacée keynésienne. L'Afrique qui, elle aussi, a un grand besoin d'infrastructures, malgré la modicité de ses moyens, ne devrait pas être en reste.

MAINTIEN DU CAP DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE

La baisse des cours des matières premières n'est pas le seul obstacle aux efforts de développement économique du continent. En effet, s'y ajoute la réduction des investissements étrangers directs

(413 milliards \$EU en 2006, 500 milliards \$EU en 2007 et près de 350 milliards \$EU seulement en 2008) rapatriés par les investisseurs vers leurs pays d'origine, notamment en raison de la faiblesse des cours des produits miniers et pétroliers, secteurs dans lesquels ils avaient beaucoup investi.

De même, le ralentissement économique des pays développés engendre le chômage qui touche avant tout la main-d'œuvre peu qualifiée constituée de légions de travailleurs immigrés. Ces derniers transfèrent quelque 160 milliards \$EU (chiffre mondial) à destination de leurs pays, dont 20 milliards \$EU vers l'Afrique, chiffre supérieur à celui de l'aide publique au développement qui reste le troisième pilier du financement des économies locales.

Cela veut-il dire que l'exercice 2008 est la dernière année d'une expansion économique soutenue du continent saluée par tous ?

Certes, la croissance n'y atteint pas les 6,7% enregistrés en 2007, mais elle se situe tout de même au niveau respectable de 5,9% en 2008, ce malgré une démographie toujours importante et un niveau de pauvreté élevé frappant la moitié du milliard d'Africains.

Si les pays exportateurs de pétrole ont enregistré un taux de croissance au moins égal à 9% contre 5,7% pour les pays importateurs, il est néanmoins réconfortant de noter qu'un pays sur trois a enregistré une amélioration de son P.I.B supérieure à 6%. Toutefois, les chiffres ci-dessus ne se traduisent pas en des progrès vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) à l'horizon 2015, notamment en matière de réduction de la pauvreté, d'où la question de savoir si la crise financière qui sévit dans le monde ne risque pas d'avoir des conséquences plus graves. Certes, le continent ne représente que 3% du commerce mondial, et son secteur bancaire est peu intégré dans la finance globale, mais la chute des bourses de Johannesburg, de Lagos et du Caire est la preuve, s'il en est, qu'aucune région du monde ne sera totalement épargnée par cette épreuve. Cependant, si la détérioration des



Toutefois, à mesure que la crise financière prenait de l'ampleur, touchant des produits dérivés plus complexes, pour lesquels les réassureurs avaient peu d'exposition en comparaison des assureurs directs, les compagnies de réassurance acquièrent de plus en plus d'obligations de sociétés et autres titres plus simples. En vérité, l'impact de la crise du crédit et des liquidités a été plus important pour les assureurs directs qui ont perdu entre 25% et 30% de leur capitalisation, ce qui les a obligés à recourir davantage à la protection en réassurance qu'auparavant. Dans les pays africains où existent des marchés financiers plus élaborés et plus proches des pratiques mondiales, certains assureurs ont vu la valeur de leurs propres actions baisser, en même temps qu'ils enregistraient des pertes dans leurs placements financiers. Ainsi, la baisse des cours des bourses serait l'explication la plus pertinente des pertes annoncées au titre de l'exercice 2008.

La réaction des agences de notation, elles mêmes l'objet de sévères critiques tant de la part des pouvoirs publics que de la presse, ne s'est pas fait attendre. Elle a eu pour résultat la baisse de plusieurs notes, la mise sous surveillance (perspectives négatives) d'autres, une plus grande rigueur dans l'analyse financière opérationnelle et le maintien d'un petit nombre dans le cercle de la tranche dite sûre.

Les perspectives de l'industrie mondiale des assurances ayant elles-mêmes été revues à la baisse (négatives), exception faite du sous-secteur de la réassurance où elles restent stables, il semble que plusieurs notations vont encore connaître une rétrogradation en 2010. Cette analyse permet de présager un retour aux fondamentaux de la souscription, c'est-à-dire à un cycle haussier dès l'exercice 2009 ou en 2010 au plus tard, car la présente crise financière pourrait persister au cours de ces 2 années, rendant l'accès au capital plus onéreux et le recours à la réassurance plus systématique. Ainsi, en sus de la prime technique, le coût du capital investi viendrait renchérir les produits incendie, transport maritime et énergie.

L'industrie africaine des assurances, bien que n'étant pas au centre de la globalisation, devrait, elle aussi, subir les conséquences de cette crise qui, selon les observateurs, affectera la profession à l'échelle planétaire. Consciente de son objet et de sa fonction, la Société Africaine de Réassurance a, depuis toujours, suivi une pratique de souscription et une politique de placement de ses liquidités responsables et prudentes.

Aussi appelle-t-elle de ses vœux une supervision globale et uniforme des compagnies de réassurance, telle que préconisée par l'Association Internationale des Contrôleurs d'Assurance dans le projet de directive relative à la reconnaissance mutuelle du Contrôle de la Réassurance. Ainsi, les faiblesses, incertitudes et incohérences dues à la multiplicité et à la diversité des systèmes de contrôle s'estomperaient, en même temps qu'ils seraient complémentaires de la notation interactive. A ce sujet, il importe de noter qu'après plusieurs années d'observation et d'échanges avec la firme Standard & Poor's, celle-ci, tout en confirmant la note BBB+ de la Société, a décidé de revoir les perspectives à la hausse – de stables à positives –, ce qui autorise à penser à un possible relèvement prochain de l'évaluation de l'entreprise. Pour sa part, AM Best a confirmé la note A- octroyée depuis plusieurs années avec perspectives stables. Cette revue, qui intervient à un moment où l'incertitude plane sur les notes de plusieurs sociétés concurrentes, est de bon augure pour l'avenir de l'Institution.

En accroissant son chiffre d'affaires de 8,53%, le faisant ainsi passer de 369,51 millions \$EU en 2007 à 401,04 millions \$EU en 2008, la Société Africaine de Réassurance fait montre à la fois d'une connaissance pointue de ses marchés cibles et d'une maîtrise certaine de son portefeuille qui a progressé en moyenne de plus de 25% au cours des 5 dernières années, qui sont celles du précédent cycle haussier. Alors que l'affaissement des taux et l'assouplissement des conditions se confirmaient en 2008, l'Africa Re a décidé de renforcer la politique de prudence en matière de souscription qui lui a assuré un développement endogène remarquable ces 3 dernières décennies.



Cette partie du Rapport présente les résultats de l'exercice 2008 et examine l'impact des couvertures de rétrocession sur les primes acquises et la charge de sinistres au titre des exercices 2007 et 2008.

L'Africa Re jouit d'une position stratégique sur le marché grâce à son portefeuille d'acceptations équilibré qu'elle doit à une bonne diversification de ses affaires et à son bon quadrillage du continent.

Ses procédures de souscription, strictes mais sensibles aux réalités du marché, sont rigoureusement suivies par les six bureaux régionaux et la Filiale et offrent des opportunités d'affaires à la Société, comme en témoigne la croissance de la production ces dernières années.

Les acceptations sont classées ainsi qu'il suit :

- Incendie & Ingénierie
- Accident & Automobile
- Pétrole
- Affaires Maritimes & Aviation; et
- Vie

Le caractère international de la réassurance incite les compagnies à faire des économies d'échelle considérables en s'appuyant sur les meilleures technologies. L'Africa Re va plus loin en se rapprochant de ses clients, ce qui lui offre l'opportunité d'approfondir sa connaissance des

marchés africains, ainsi qu'en atteste la répartition géographique de ses centres de production et leurs différentes activités.

- Afrique de l'Ouest Anglophone – Lagos, Nigéria;
- Afrique Francophone, Ouest et Centre - Abidjan, Côte d'Ivoire;
- Maghreb – Casablanca, Maroc;
- Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient - Le Caire, Egypte;
- Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique Australe – Nairobi, Kenya ;
- Afrique Orientale et un certain nombre de marchés environnants – African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited – Johannesburg, Afrique du Sud;
- Iles Africaines de l'Océan Indien et Asie - Port Louis, Maurice.

Les affaires non africaines ou internationales, qui proviennent essentiellement du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Extrême-Orient, sont souscrites par les bureaux de Lagos, du Caire et de Port-Louis.

Le tableau ci-après donne un aperçu des résultats de la Société:

DESCRIPTION (000\$EU)	2008			2007		
	BRUT	RETRO	NET	BRUT	RETRO	NET
PRODUCTION						
Primes (nettes d'annulations)	401 041	(35 865)	365 176	369 512	(33 796)	335 716
Mouvement de la provision pour primes non acquises	(7 578)	299	(7 279)	(3 112)	(2 918)	(6 030)
Primes acquises	393 463	(35 566)	357 897	366 400	(36 714)	329 686
DEBOURS						
Sinistres payés	195 615	(5 920)	189 695	160 065	(2 438)	157 627
Mouvement de la provision pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR)	49 315	580	49 895	61 544	(3 467)	58 077
Charge de sinistres	244 930	(5 340)	239 590	221 610	(5 905)	215 705



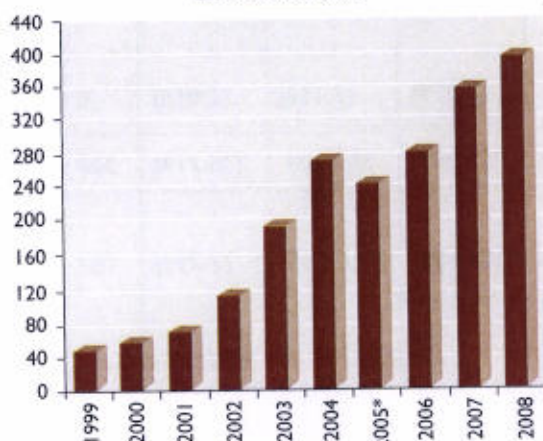
Production

Au cours de la période sous revue, la production brute de la Société s'est établie à 401,04 millions \$EU, soit une progression de 8,53% en comparaison du chiffre de 2007 (369,51 millions \$EU). La dépréciation des monnaies africaines a entraîné pour la Société des pertes de 63,56 millions \$EU. Les principales monnaies affectées étaient le rand sud-africain (44,5 millions \$EU), le naira nigérian (5,4 millions \$EU) et le shilling kenyan (4,56 millions \$EU).

Evolution de la prime brute

Des événements majeurs intervenus au cours de la décennie écoulée ont permis à l'Africa Re de croître. Ainsi, de 70,92 millions \$EU en 1999, la production de la Société est passée à 401,04 millions \$EU en 2008, soit un taux de croissance annuelle moyen de 19,83%. Ces événements sont d'abord l'avènement de la déréglementation et l'ouverture de nombre de marchés sur le continent et en Asie, phénomènes qui ont engendré des opportunités que la société a soigneusement exploitées. Ensuite, les effets de la crise financière de la fin de la décennie précédente n'avaient pas fini de se faire sentir lorsque survinrent les attentats du 11 septembre et les lourdes pertes entraînées par des catastrophes naturelles qui, en 2005 seulement, grevèrent le bilan des réassureurs de pas moins de 83 milliards \$EU. La décennie 2000 s'est enfin terminée sur la crise financière de 2008 qui a réduit de 15% à 20% les fonds propres des compagnies IARD dans le monde à la clôture de l'exercice. Au total, les événements susmentionnés ont amené les réassureurs à faire preuve d'une certaine discipline en matière de souscription pour éviter que les taux ne tombent à des niveaux peu économiques. La relative stabilité des taux qui s'ensuivit joua en faveur de l'Africa Re au cours de cette période de prospérité et favorisa une croissance régulière aussi bien de la production que du bénéfice technique.

Evolution de l'encaissement de primes brutes en millions \$EU

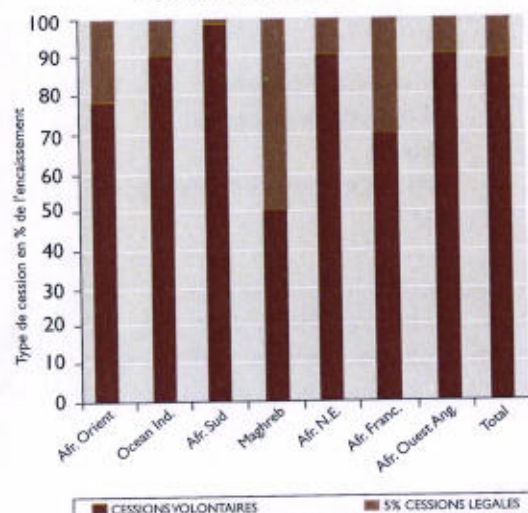


*Application pour la première fois de la méthode de comptabilisation sur base annuelle.

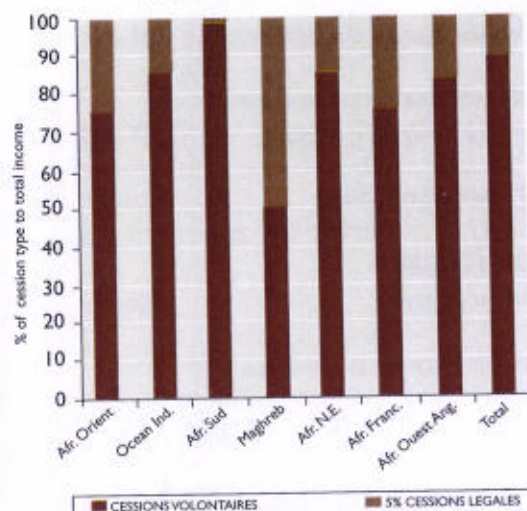
Cessions volontaires

En 2008, le portefeuille de traités de l'Africa Re comportait des cessions volontaires et des cessions légales dans des proportions respectives de 86% et 14%. A l'origine, les cessions légales étaient une importante source de revenu pour la Société. Il faut sans doute rappeler que l'Africa Re a été créée par 36 Etats africains en 1976 avec des missions de développement claires dont la réduction des fuites de capitaux du continent et la promotion de l'expertise et des capacités locales. Si elle est fière de ces premières années de son existence, la société s'est néanmoins transformée en une entreprise commerciale prospère affranchie des cessions légales dont la part dans le chiffre d'affaires n'est plus que d'à peine 10% depuis plus de 10 ans.

Exercice Financier 2008



Exercice Financier 2007





REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR REGION

Dans un environnement économique en constante mutation et volatile, l'Africa Re se distingue sur le continent et ailleurs comme un pôle d'excellence. En effet, la Société fournit des services de qualité à ses clients en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Ses notes de solidité financière (BBB+ pour S & P et A- pour A.M. Best), ses résultats techniques toujours satisfaisants et la qualité de son actionnariat, qui va des Etats à des institutions financières internationales de premier plan en passant par des entités privées, sont les facteurs qui permettent à l'Africa Re de conserver et d'entretenir sa clientèle.

Afrique Australe

Le marché sud-africain contribue pour quelque 85% à la prime d'assurance du continent. Il n'est donc pas surprenant que depuis sa transformation en filiale à part entière en 2004, la part de l'ARCSA ait régulièrement été la plus importante dans la production globale de l'Africa Re. Toutefois, la dépréciation du Rand (35,27%) et l'adoption de procédures saines en matière de souscription ont entraîné une baisse du chiffre d'affaires qui est ainsi passé de 162,30 millions \$EU en 2007 à 127,08 millions \$EU en 2008, soit 31,69% de la production totale de la société.

Afrique de l'Est

La production de l'Afrique de l'Est a progressé de 43,14 millions \$EU en 2007 à 52,33 millions \$EU en 2008. En dépit de la dépréciation du shilling kenyan qui a entraîné des pertes de 4,56 millions \$EU, la région a affiché des résultats satisfaisants grâce à des efforts de marketing vigoureux qui ont abouti à l'accroissement du volume des facultatives et des traités conventionnels. Le chiffre d'affaires de la région, qui a augmenté de 21,30% en 2008 en comparaison de son niveau de 2007, représente 13,05% de la production totale de la Société.

Afrique de l'Ouest Anglophone

Avec 50,71 millions \$EU en 2008, la production de l'Afrique de l'Ouest anglophone n'a progressé que de 4,15% par rapport au chiffre de 2007 (48,69 millions \$EU). La part de la région dans le chiffre d'affaires total de la Société s'est établie à 12,65% contre 13,18% en 2007. Cette performance est assez remarquable dans la mesure où elle a été réalisée dans un contexte marqué par la dépréciation du naira par rapport au dollar des Etats-Unis, dépréciation qui a engendré des pertes de 5,40 millions \$EU, et qu'elle intervient au lendemain de la recapitalisation de deux réassureurs locaux au Nigeria.

Maghreb

Les primes brutes émises en provenance du Maghreb se sont chiffrées à 46,73 millions \$EU (11,65% de la production totale) contre 42,05 millions \$EU en 2007. Cette progression de 11,13% par rapport à celui de l'exercice précédent, est attribuable aux opportunités de croissance qui se sont offertes dans presque tous les pays de la région, en particulier dans les branches Dommages aux biens et Vie. Le déclin des monnaies de la région s'est toutefois traduit par un manque à gagner de 2,12 millions \$EU sur le chiffre d'affaires.

Afrique du Nord-Est

Le bureau régional du Caire ne cesse de contribuer à la croissance de la Société à la faveur des opportunités sur les marchés soudanais et égyptien. Ainsi, la production de la région a quasiment doublé, passant de 15,68 millions \$EU en 2007 à 31,28 millions \$EU en 2008, soit 7,80% du chiffre d'affaires de la Société.

Afrique de l'Ouest et du Centre Francophone

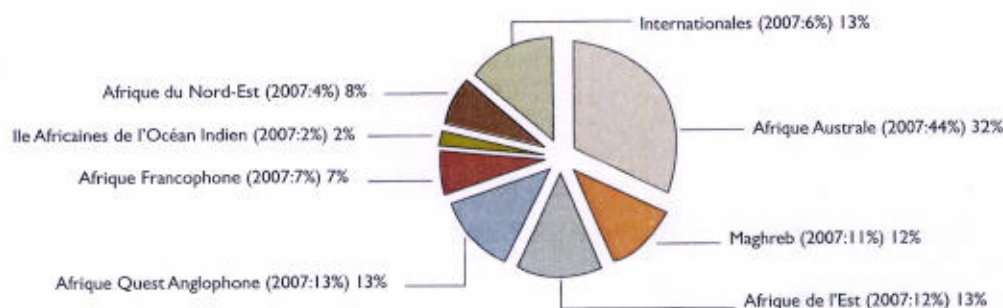
La production de l'Afrique de l'Ouest et du Centre Francophone s'est établie à 27,81 millions \$EU en 2008, soit une amélioration de 8,89% par rapport à 2007 (25,54 millions \$EU). La part de la région dans la production totale de la société est de 6,93%.

Iles Africaines de l'Océan Indien

La production locale du bureau de Port-Louis a fléchi de 11,08 millions \$EU en 2007 à 10,20 millions \$EU en 2008. Ce fléchissement s'explique essentiellement par la dépréciation des monnaies locales par rapport au dollar des Etats-Unis (14% en moyenne), dépréciation qui a entraîné une baisse de la production de 1,43 millions \$EU. La contribution de la région au chiffre d'affaires total de la Société s'est établie à 2,54% au cours de l'exercice sous revue.

Affaires Internationales

La prime souscrite pour les affaires internationales est passée de 21,03 millions \$EU en 2007 à 54,90 millions \$EU en 2008. Elle représente 13,69% de la production de la Société. Pour une large part, cette progression de 33,87 millions \$EU est attribuable aux opportunités qui se sont fait jour en Chine et en Inde ainsi qu'au développement des marchés des assurances au Moyen-Orient, notamment le Retakaful.



En % de la Prime Brute

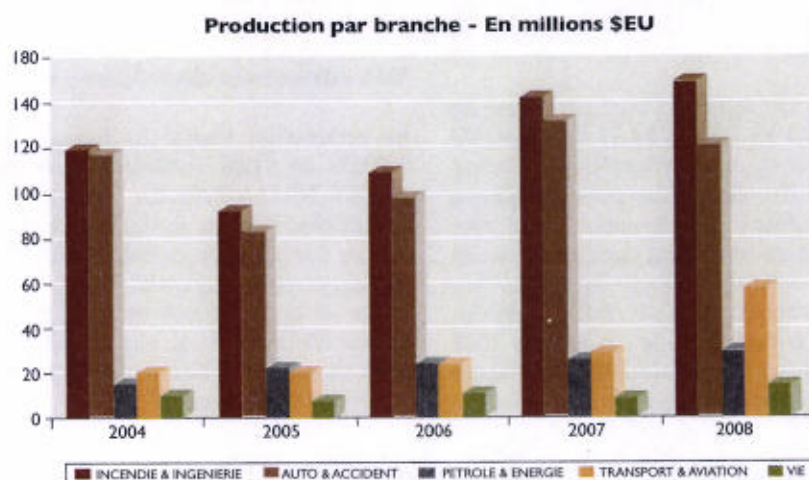
REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

Au cours de l'exercice sous revue, les branches Incendie et Ingénierie ont continué de dominer la production totale de la Société à laquelle elles ont contribué à hauteur de 166,86 millions \$EU, soit 41,61% du total (2007: 149,84 millions \$EU, soit 40,55%). Elles ont été suivies par les branches Accident et Automobile dont la part dans le chiffre d'affaires total (30,51%) a enregistré une baisse de 37,21%, passant de 137,50 millions \$EU en 2007 à 122,35 millions en 2008 du fait du tassement du

volume des affaires en Afrique australe. La 3ème place revient aux branches Maritime et Aviation qui ont généré 61,91 millions \$EU, soit 15,44% de la production totale (2007: 37,49 millions \$EU, soit 10,15%). La branche Pétrole & Energie arrive en 4ème position avec une production de 37,85 millions \$EU (9,44% du chiffre d'affaires total), soit une modeste progression par rapport aux 34,97 millions \$EU enregistrés en 2007 de 9,46%.

Enfin, la prime Vie s'est accrue, passant de 9,71 millions \$EU (2,63% de l'encaissement de primes total en 2007) à 12,07 millions \$EU (3%) en 2008.

Le graphique ci-dessous représente la répartition du chiffre d'affaires par branche.



PRODUITS DE PLACEMENTS

Performance du portefeuille

La période sous revue a été caractérisée par de très fortes perturbations des marchés financiers internationaux, surtout dans la seconde moitié de l'année. Bien que la Société ait été épargnée dans une large mesure par la crise financière en 2007, comme la plupart des investisseurs, elle a été affectée par les conséquences de la crise du crédit et des liquidités et leur débordement sur

l'économie réelle de la planète. Bien que l'exposition directe aux institutions financières en faillite se soit limitée à 0,51 million \$EU au titre de l'obligation de premier rang non garantie de Lehman Brothers, les baisses vertigineuses sur les marchés des actions causées par un vent de panique et des liquidations massives ont provoqué une dépréciation, évaluée au coût du marché, du portefeuille d'actions de la Société.

Aussi les produits de placements ont-ils fortement chuté au cours de la période sous revue, se situant à 16,47 millions \$EU, après la performance

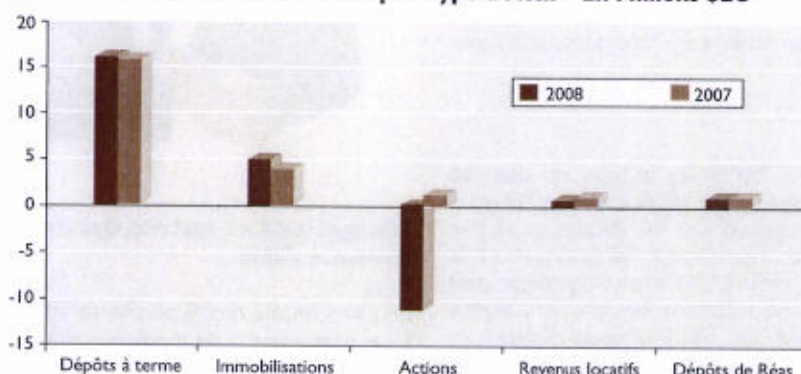


impressionnante de 28,07 millions \$EU enregistrée l'année précédente, soit une baisse de 41,33%.

Etant donné la grande instabilité des marchés internationaux, la performance de la Société devrait être considérée comme satisfaisante, notamment parce que les résultats globaux de l'industrie indiquent des pertes sur placements des principales compagnies. L'actif financier qui comprend les instruments liquides, les instruments à revenu fixe et les prises de participations, a généré 13,1 millions \$EU, soit une chute de 46,6% par rapport à la performance de 2007, tandis que

les revenus locatifs et les intérêts sur dépôts de réassurance ont connu une baisse de 4,82%, pour se situer à 3,37 millions \$EU. Le portefeuille d'instruments liquides a toutefois affiché un rendement satisfaisant de 5,92% malgré les baisses drastiques des taux d'intérêt. Il en est de même du portefeuille d'obligations et autres instruments à revenu fixe (6,31%), ainsi que du portefeuille d'immobilisations (16,81%). Cette performance a toutefois été atténuée par une perte de 38,6% dans le portefeuille d'obligations géré à l'extérieur, en grande partie à cause de la moins-value latente constatée dans le compte de résultat.

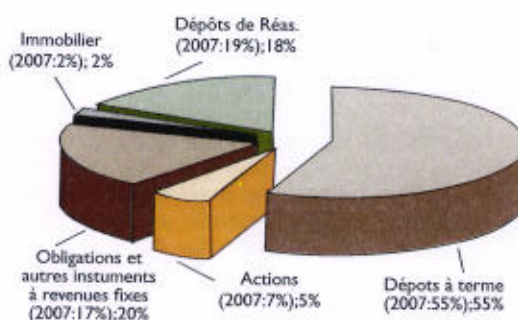
Produits de Placements par Type d'Actif - En Millions \$EU



A la clôture de l'exercice, le portefeuille de placements s'établissait à 534,81 millions \$EU, soit une baisse de moins de 1% par rapport à l'exercice précédent. Ce changement s'explique par la dépréciation du portefeuille d'actions de la Société mesurée à la valeur du marché, la forte appréciation du dollar américain face aux monnaies de transaction de la Société, notamment le rand sud-africain qui représente près de 33% du portefeuille et 67% de l'actif en devises autres que le dollar américain, et par la baisse des dépôts de réassurance. Ces facteurs ont néanmoins été atténués par le bon niveau des flux d'exploitation nets et des produits de placements enregistré au cours de l'exercice sous revue.

Tout comme l'année dernière, le portefeuille a fortement reposé sur les dépôts à terme, soit une proportion de 55% détenue par des banques de contrepartie de premier ordre et les bons du trésor à court terme. Le volume du portefeuille d'obligations et autres instruments à revenus fixes a augmenté de 3% par rapport à l'exercice précédent, s'établissant ainsi à 20%, principalement en raison de l'accroissement de la part des instruments à taux variable à moyen terme (1 à 5 ans) constitués essentiellement de mécanismes mis en place avec des banques internationales dans le cadre du partage des risques liés à la promotion du commerce africain. Comme prévu, le portefeuille d'actions a perdu 2% de sa valeur, passant de 7% en 2007 à 5% à la clôture de l'exercice sous revue.

Répartition de l'Actif au 31 décembre 2008



Placements à long terme

La Société a poursuivi la mise en oeuvre de sa stratégie de placements en actions à long terme par le biais de fonds spécialisés. Ainsi, au cours de l'exercice, le Conseil a approuvé la participation de la Société au capital de deux fonds privés, en l'occurrence Capital Alliance Private Equity III (CAPE III) et Emerging Capital Partners (ECP) Africa Fund III, à hauteur de 5 millions \$EU dans l'un et l'autre cas, qui porte à 12 le nombre d'entités dont la Société participe au capital, pour des engagements d'un montant total de 16,77 millions \$EU.

Le montant total des décaissements effectués au titre des prises de participations privées s'est établi à 4,66 millions \$EU (2007: 2,65 millions \$EU), les documents légaux relatifs aux dernières mesures



approuvées par le Conseil n'ayant pas été finalisés au cours de l'exercice. S'agissant de l'actif net, la valeur du portefeuille de la Société est estimée à 6,61 millions \$EU (2007: 2,79 millions \$EU), soit 1,42 fois le capital investi.

Afreximbank, Shelter Afrique et AGF Assurance Vie du Cameroun ont continué de servir des dividendes à la Société, tandis que le fonds CAPE II a versé ses premiers dividendes au cours de l'exercice sous revue. En conséquence, le montant reçu de ces entités à titre de dividendes au cours de l'exercice est de 89.333 \$EU (2007: 70.766 \$EU).

Les revenus locatifs des immeubles des bureaux de Lagos, Nairobi et Casablanca ont chuté de 14,77% pour se situer à 1,59 million \$EU, contre 1,87 million \$EU en 2007, surtout en raison de la forte remontée du dollar américain face aux monnaies locales.

Actions

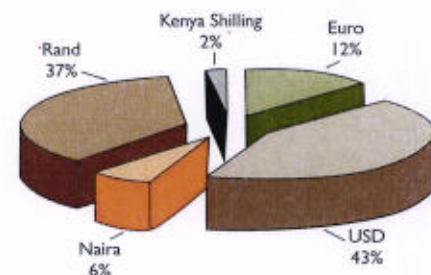
Dans l'ensemble, en 2008, les indices du marché se sont retrouvés à l'un de leurs niveaux les plus bas, en raison de l'aggravation du risque causé par les faillites bancaires, les baisses de notation et la chute des recettes, même s'ils se sont quelque peu améliorés grâce à une intervention sans précédent des pouvoirs publics aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et dans le reste de l'Europe. A la clôture de l'exercice, les rendements du S&P 500 et du Russell 1000 avaient chuté de 37% et de 37,6% respectivement. De même, l'indice MSCI Euro, qui mesure la performance des bourses européennes, a enregistré une grosse perte de 43,65%, l'Allemagne (-45,9%) et la France (-43,3%) symbolisant la performance de la région.

Les bourses de valeurs africaines n'ont pas été épargnées par la crise mondiale, à cause de la chute des prix des matières premières, notamment le pétrole brut, et des pressions sur les liquidités dans les pays qui ont eu pour conséquence la vente massive d'actions par les investisseurs internationaux. Les bourses de Johannesburg (indice JSE Top 40 : -23,6%), du Nigeria (-45,77%), du Caire (-56,40%) et de Nairobi (-35,33%) étaient parmi les plus durement frappées sur le continent.

Dans ce contexte de crise des marchés financiers, le portefeuille d'actions activement géré de la Société, dont la performance a été remarquable au cours des dernières années, a affiché une dépréciation de 10,93 millions \$EU, soit 38,6%, en comparaison de la perte référence de 36,8%. Les dépréciations de portefeuille et les moins-values sur réalisation d'actifs d'un montant de 11,8 millions \$EU ont en partie été compensées par des recettes nettes de 0,87 million \$EU à titre de dividendes. La perte sur réalisation d'actifs de 2,15 millions \$EU a été causée par la restructuration de l'un des portefeuilles d'actions en dollars américains qui est passé de portefeuille à configuration unique à portefeuille international diversifié à configurations multiples.

En somme, le portefeuille d'actifs financiers gérés en Amérique du nord s'est déprécié de 43,52%, contre 37,35% pour l'indice de référence, tandis que le portefeuille européen, qui a perdu 45,32% de sa valeur, a été très proche de l'indice de référence MSCI Euro après ajustement des dépenses. Les portefeuilles en monnaie locale de l'Afrique du Sud et du Nigeria ont également baissé de 22,3% et 32% respectivement, mais se sont situés au-dessus des indices de référence de leurs marchés.

Répartition du portefeuille d'action par monnaie



Obligations et autres instruments à revenus fixes

Le portefeuille d'obligations et autres instruments à revenus fixes a de nouveau affiché des résultats probants et remarquables, avec un gain de 6,27 millions \$EU, soit une hausse de 24% par rapport à 2007, malgré les provisions constituées pour l'exposition à Lehman Brothers. Le taux de rendement moyen par placement a également été important, se situant à 6,31%, contre 6,13% en 2007.

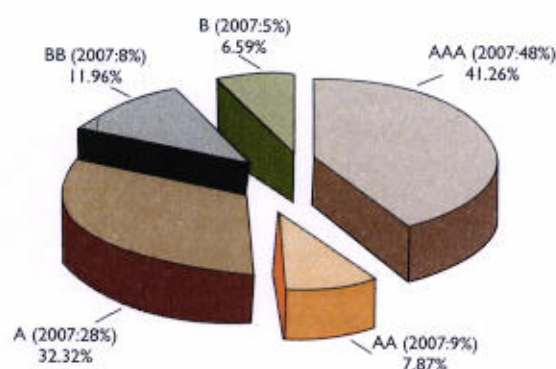
Cette performance s'explique en grande partie par la gestion très professionnelle du portefeuille nord-américain en dollars EU qui a enregistré un rendement de 6,52% en comparaison des 5,43% de l'indice de référence, en raison de l'exposition relativement grande aux titres du Trésor et aux obligations émises par des organismes fédéraux. Les investisseurs ont continué à rechercher la qualité au cours de l'exercice, notamment pendant le quatrième trimestre, dans un contexte marqué par des conditions d'octroi de crédit draconiennes et la détérioration des résultats économiques. Le besoin de sécurité et de liquidités s'est ainsi fortement accentué, se traduisant par la hausse des cours des bons du Trésor et une baisse historique du rendement, indépendamment de la maturité des instruments.

La performance du portefeuille en rand de l'Afrique du Sud a également connu une nette amélioration, avec un rendement de 15,67% au cours de l'exercice sous revue (4% en 2007), mais a été légèrement en deçà du niveau de référence de l'indice BEASSA pour les instruments dont la maturité est de 3 à 7 ans, à savoir 15,9%. Le portefeuille de titres conservés à échéance, qui est



géré en interne, a généré 3,02 millions \$EU, soit une légère hausse par rapport aux 2,91 millions \$EU de l'exercice précédent.

Le portefeuille global de la Société est resté très diversifié, couvrant différents domaines, rubriques, échéances, marchés et gestionnaires. La durée moyenne est demeurée à moins de trois ans, tandis que la notation moyenne pondérée a connu une légère baisse, se situant à A+ (AA-l'année dernière), à cause de la baisse généralisée des notations après le déclenchement de la crise du crédit. La proportion de titres notés AAA est passée de 48% du portefeuille en 2007 à 41%. Toutefois, les obligations de pacotille sont des titres publics et privés africains que la Société détient dans le cadre de l'accomplissement de sa mission de développement du continent. Des efforts sont déployés pour augmenter les allocations pour les titres cotés AAA, afin de faire remonter l'évaluation moyenne du portefeuille à la notation AA.



Instruments liquides

Comme par le passé, le portefeuille d'instruments liquides a constitué une protection pour la performance de la Société en matière de placements.

Malgré les actions coordonnées de la Réserve fédérale et du Trésor américain qui ont ramené à leur niveau le plus bas de l'histoire les taux d'intérêt dans les plus grandes économies mondiales au cours du dernier trimestre, les intérêts générés par cette catégorie d'actif ont légèrement augmenté de 2,1%, passant de 17,32 millions \$EU en 2007 à 17,67 millions \$EU au cours de l'exercice sous revue, soit un rendement de 5,92%. Cette performance s'explique en grande partie par l'accroissement des liquidités et la hausse des taux d'intérêt en Afrique du Sud notamment et dans d'autres pays africains, malgré la forte dépréciation des monnaies du continent au cours du dernier trimestre. En outre, en raison de la baisse des taux d'intérêt du dollar qui a commencé en 2007, des efforts réels ont été déployés pour allonger les échéances et assurer des taux plus élevés pour une portion importante des dépôts à court terme en dollar américain.

Autre revenus d'exploitation

Les commissions au titre de la gestion des pools Aviation et Energie se sont élevées à 1,06 million \$EU, en hausse de 13,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance reflète la croissance de la prime souscrite par les pools au cours de l'année, car la commission dépend du volume de la production.

DEBOURS

Sinistres

Le montant total des sinistres payés au cours de l'exercice s'est établi à 195,62 millions \$EU (2007: 160,07 millions \$EU), soit un ratio de sinistres payés de 48,78% (2007: 43,32%). La charge de sinistres, qui est constituée des sinistres payés et des variations pour sinistres à payer (49,31 millions \$EU contre 61,54 millions \$EU en 2007), s'est élevée à 244,93 millions \$EU (2007: 221,61 millions \$EU).

Le tableau ci-après résume les données sur la sinistralité au cours de l'exercice.



Ratio de sinistres brut par branche – exercice financier 2008
(En millions \$EU)

BRANCHE	Affaires locales			Aff. Internationales			TOTAL SOCIETE		
	Sinistre survenu	Prime acquise	Ratio de sinistres %	Sinistre survenu	Prime acquise	Ratio de sinistre %	Sinistre survenu	Prime acquise	Ratio de sinistre %
Incendie & Accident	180,34	266,56	67,65	21,76	31,80	68,43	202,10	298,36	67,74
Maritime & Aviation	19,35	62,65	30,89	15,53	20,39	76,16	34,88	83,04	42,00
Vie	7,95	12,06	65,92	-	-	-	7,95	12,06	65,92
Total	207,64	341,27	60,84	37,29	52,19	71,45	244,93	393,46	62,25

Sinistralité par centre de production

Le centre de production de Johannesburg (affaires en queue de portefeuille et Filiale) a affiché un ratio de sinistres brut de 74,36% en 2008, en progression par rapport au niveau de 2007 (71,70%). Le ratio de sinistres net a augmenté lui aussi, encore que de manière marginale, passant de 73,95% en 2007 à 76,66% en 2008. ce relèvement des ratios de sinistres brut et net s'explique par la perte d'importantes parts de marché aussi bien que par l'affaissement continu des taux sur le marché de l'assurance directe.

En Afrique de l'Ouest Anglophone, les ratios de sinistres brut et net ont augmenté en 2008 pour s'établir à 51,06% et 64,39% respectivement contre 26,81% et 35,96% en 2007 du fait d'un grave incendie survenu au Nigeria.

En Afrique de l'Est, les ratios brut et net sont restés relativement stables en 2008, le premier s'étant établi à 46,62% et le second à 50,82% (2007 : 46,98% et 48,67%).

Le ratio brut du Maghreb a progressé de 39,82% en 2007 à 50,96% en 2008, tout comme le ratio net qui est passé de 42,23% à 55,58%. Cette évolution est attribuable à l'importance de certains comptes tardifs dans les branches Dommages aux biens et Maritime.

En Afrique du Nord-Est, les ratios brut et net ont également progressé de 56,28% et 64,12% respectivement en 2007 à 78,46% et 82,85% en 2008. Cette progression tient essentiellement à la constitution de provisions pour sinistres à payer dans la branche Dommages aux Biens en Egypte.

En Afrique de l'Ouest et du Centre Francophone, le ratio de sinistres brut s'est établi à 45,97% en 2008 contre 39,82% en 2007, tandis que le ratio

net est passé de 32,72% en 2007 à 49,86% en 2008. Cette détérioration des deux ratios est à mettre sur le compte des provisions pour sinistres tardifs (IBNR), notamment dans les branches Energie et Dommages aux biens.

Dans les Iles africaines de l'océan Indien, la sinistralité s'est améliorée dans la mesure où les ratios de sinistres brut et net sont passés de 61,08% et 63,22% respectivement en 2007 à 39,08% à 40,57% en 2008.

Les affaires internationales, quant à elles, ont vu leurs ratios brut et net s'améliorer ; ils sont ainsi passés de 114,49% et 116,12% respectivement en 2007 à 71,45% et 71,64% en 2008. Ces ratios supérieurs à 70% tiennent à des sinistres survenus en Inde et au Moyen-Orient dans la branche Dommages aux biens.

Commissions et charges

Au cours de la période sous revue, les commissions et charges brutes, y compris les variations relatives aux coûts d'acquisition différés, se sont élevées à 104,13 millions \$EU (2007: 93,37 millions \$EU) tandis que les parts des récessionnaires dans les sinistres se sont établis à 4,89 millions \$EU (2007: 3,01 millions \$EU). En conséquence, les commissions et charges nettes se sont accrues, passant de 90,36 millions \$EU en 2007 à 99,24 millions \$EU en 2008. Cet accroissement s'est accompagné d'un recul correspondant du ratio net qui est ainsi passé de 28,44% à 27,86%.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2008

Comme mentionné plus haut, la prime brute souscrite au titre de l'exercice s'élève à 401,04 millions \$EU, soit une augmentation de 8,53% par rapport aux 369,51 millions \$EU générés en 2007.



Cette performance est conforme aux prévisions de la Direction qui prennent en considération le marché baissier et son corollaire, la diminution des taux de primes. La Société a réussi à conserver ses parts de marché dans la plupart des localités, bien que certaines de ses monnaies de transaction se soient fortement dépréciées face au dollar américain (rand sud-africain: 35,27%, naira nigérian: 18,49%, shilling kényan 22,57%, etc.), ce qui a réduit le montant de la production dans cette monnaie.

Le volume des primes de rétrocession s'est chiffré à 35,86 millions \$EU, en hausse de 6,12% par rapport à l'exercice précédent (33,8 millions \$EU), d'où une amélioration du taux de rétention de 90,85% en 2007 à 91,06%. Il n'y a pas eu de changement notable dans la politique de rétrocession de la Société qui a continué à compter sur des programmes XL pour protéger ses acceptations traditionnelles, et sur des couvertures spéciales pour les risques pétroliers et pétrochimiques majeurs.

L'ajustement de la variation des provisions de primes non acquises, déduction faite de la part des rétrocessionnaires, a produit une prime nette acquise de 357,9 millions \$EU (2007: 329,69 millions \$EU).

Au cours de l'exercice sous revue, la sinistralité a été relativement élevée par rapport aux deux années précédentes. Un montant de 195,62 millions \$EU, traduisant une hausse de 22,21% par rapport à l'exercice précédent (160,07 millions \$EU), a été payé au titre des sinistres. Des sinistres majeurs ont été enregistrés en Afrique du Sud, au Caire et en Afrique de l'Ouest, dans les branches Dommages aux biens, Energie et Aviation. Sur le total des sinistres payés, 5,92 millions \$EU (2007: 2,44 millions \$EU) ont été recouverts auprès des rétrocessionnaires, soit un montant de sinistres nets payés de 189,7 millions \$EU contre 157,63 millions \$EU en 2007. L'ajustement de la variation des provisions pour sinistres en suspens (y compris les IBNR) a produit un montant de 239,59 millions \$EU, contre 215,7 millions \$EU en 2007, soit un ratio de sinistres de 66,94% (2007: 65,43%).

Les frais de gestion se sont élevés à 17,39 millions \$EU contre 16,44 millions \$EU en 2007, soit une hausse de 5,76%. La dépréciation de certaines monnaies de transaction a certes contribué à maîtriser les frais de gestion, mais c'est surtout

grâce à l'application d'une politique de contrôle strict que la plupart des dépenses restent bien dans les limites des prévisions.

Bien que la Société ait globalement été épargnée par la tempête financière de 2007, elle a été affectée par la crise qui a secoué les marchés financiers internationaux au cours du deuxième semestre de l'année 2008. Pour la première fois, l'Africa Re a enregistré une baisse importante du montant de ses produits de placements et revenus d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance, qui sont tombés à 17,65 millions \$EU, en comparaison des 29,04 millions \$EU générés en 2007. Malgré cette baisse, les résultats sont meilleurs que la moyenne de l'industrie, car la plupart des réassureurs ont enregistré de grosses pertes tant à cause de la crise des crédits hypothécaires (subprimes) que du crash boursier.

Sur la base de ce qui précède, le bénéfice net après impôt est en baisse de 40,07% par rapport à 2007, passant de 34,05 millions \$EU à 20,41 millions \$EU.

AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit:

- 10.203.437 \$EU à la Réserve générale conformément à la Résolution no. 4/1992;
- 2.250.000 \$EU à titre de dividende au taux de 2,25 \$EU (3,75 \$EU en 2007) par action souscrite et libérée d'une valeur nominale de 100 \$EU;
- 800.000 \$EU à la Réserve pour fluctuation de sinistres et le solde, soit:
- 7.153.437 \$EU en report à nouveau.



Déclaration sur la Responsabilité de la Direction Générale

Société Africaine de Réassurance



AFRICAN REINSURANCE CORPORATION SOCIÉTÉ AFRICAINE DE RÉASSURANCE (AFRICA RE)

TELEGRAMS: AFRICARE LAGOS
TELEX: 22647, 29716 (AFRICA) NG
TEL : + 234-1-266 3323 / 262 6680-2
TEL : + 234-1-461 6820 / 461 6828
FAX : +234-1-266 8802 / 266 3282 / 262 6664
E-mail : info@africa-re.com
Web site : <http://www.africa-re.com>

PLOT 1679
KARIMU KOTUN ST,
VICTORIA ISLAND
PMB 12765
LAGOS, NIGERIA

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION GENERALE EN MATIERE DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS FINANCIERES

Responsabilités de la Direction Générale par rapport à l'efficacité du contrôle interne

La Direction Générale de la Société Africaine de Réassurance (Africa Re) est responsable de la préparation, de l'intégrité et de la présentation loyale et exacte de ses états financiers, ainsi que de toutes autres informations contenues dans le Rapport Annuel. Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales de Communication Financière et aux principes comptables généralement acceptés ; par conséquent, les montants y contenus ont été arrêtés sur la base de jugements éclairés et d'estimations faites par la Direction Générale.

Les états financiers ont été vérifiés par une firme indépendante qui a eu le libre accès à tous les dossiers financiers et informations connexes, y compris les comptes rendus analytiques des réunions du Conseil d'Administration et de ses Commissions. La Direction est d'avis que tous les rapports soumis au Commissaire aux comptes indépendant durant la vérification sont valides et appropriés. Le rapport du Commissaire aux comptes indépendant accompagne les états financiers audités.

La Direction est responsable de la conception, la mise en œuvre et la continuité des contrôles internes efficaces nécessaires à la préparation et la présentation loyale et exacte de ces états financiers, qui ne comportent aucune erreur de fait dû à la fraude ou à l'erreur ; du choix et de l'application de politiques comptables appropriées ; de faire des estimations comptables raisonnables en la circonstance. La Direction estime que les contrôles internes mis en œuvre pour la communication d'informations financières, qui sont passés en revue par la Direction et l'auditeur interne et révisés autant que de besoin, confirment l'intégrité et la fiabilité des états financiers.

Les principales procédures mises en place par la Direction Générale, et qui visent à assurer un contrôle financier efficace au sein du Groupe, comprennent la préparation, la revue et



l'approbation par le Conseil des plans financiers annuels tels que définis dans les plans stratégiques. Les résultats font l'objet d'un suivi régulier et des rapports périodiques sont préparés tous les trimestres. Le système de contrôle interne prévoit des politiques et procédures écrites, la délégation d'autorité et l'obligation de rendre compte, en définissant les responsabilités et la séparation des tâches.

Par ailleurs, la Direction est en train de préparer un profil de gestion de risques qui permette de continuer d'assurer la coordination efficace et le suivi, au sein du Groupe, de toutes les politiques et procédures de gestion de risques approuvées par le Conseil d'Administration et la Direction Exécutive, telles que les politiques en matière de souscription et de constitution de réserves, les statut et règlement du personnel, les directives en matière de placement et les procédures comptable et de communication d'informations financières.

Tout système de contrôle interne comporte des limites, dont l'éventualité de l'erreur humaine, le contournement ou la violation. En conséquence, même le contrôle le plus efficace ne peut donner qu'une assurance raisonnable quant à la préparation des états financiers. L'efficacité du contrôle interne peut varier avec le temps, selon les circonstances.

Le Conseil d'Administration de la Société Africaine de Réassurance a créé une Commission d'Audit et des Risques chargée de veiller sur les contrôles internes et les pratiques en matière de gestion des risques au sein du groupe. Elle est composée d'Administrateurs non employés par la Société et tient périodiquement des réunions avec la Direction, le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques, afin d'examiner leurs rapports et s'assurer qu'ils s'acquittent tous de leurs responsabilités. Le Commissaire aux comptes, les auditeurs internes et les inspecteurs techniques peuvent librement saisir la Commission, avec ou sans la présence de la Direction, pour discuter de l'efficacité du contrôle interne par rapport à la communication d'informations financières et de tout autre sujet qu'ils estiment devoir porter à son attention.

Bakary KAMARA
Directeur Général



Séminaire international à Port Louis, Maurice - Juin 2008



Séminaire sur le Pétrole et le Gaz au Caire, Egypte - Novembre 2008



Deloitte.

S.A. au capital de 37 500 000 FCFA
Compte contribuable 9104684 A RC Abidjan 156849
Imm. Alpha 2000 – 14^e et 18^e Etage
Rue Gourgas – Plateau
01 B.P. 224 Abidjan 01 – Côte d'Ivoire
Tél : (225) 20 25 02 50
Fax : (225) 20 21 84 46 / 20 25 02 60
www.deloitte.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REESSURANCE (AFRICA RE)

ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008

Nous avons procédé à l'audit des Etats financiers de la SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REESSURANCE (AFRICA RE) ci-joint pour l'exercice clos le 31 décembre 2008. Ceux-ci comprennent le Bilan, le compte de résultat, le tableau d'évolution des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie de l'exercice ainsi écoulé, le résumé des politiques comptables essentielles et les notes explicatives y afférentes.

Responsabilités de la Direction vis-à-vis des états financiers annuels

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation de ces états financiers en conformité avec les Normes internationales d'information financière et en accord avec l'Accord portant création de la Corporation. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en œuvre et le maintien d'un système de contrôle interne conforme pour la préparation et à l'image fidèle des états financiers et que ceux ne contiennent pas d'inexactitude significative, qu'elle soit due à l'erreur ou à la fraude; le choix et la mise en œuvre de politiques comptables appropriées; et faire de estimations comptables qui soient raisonnables en la circonstance.

Responsabilités du Commissaire au Comptable

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion motivée sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes ne contiennent pas d'inexactitude significative et que les exigences relatives à l'éthique sont observées.

Un audit comprend la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir des évidences corroborant les montants et les informations figurant dans les états financiers. Les diligences choisies relèvent du jugement du Commissaire aux Comptes et qui prennent en compte l'appréciation du risque que les états financiers contiennent des inexactitudes significatives dues à l'erreur ou à la fraude. En appréciant ces risques, le Commissaire aux Comptes tient compte du contrôle interne applicable à la préparation et à l'image fidèle des états financiers de l'entité dans le but de concevoir des diligences d'audit qui seraient appropriées en la circonstance et non pour exprimer une opinion sur la bonne marche du contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des comptes annuels. Nous considérons que l'évidence d'audit que nous avons obtenue est suffisante et appropriée et constitue une base pour formuler notre opinion.

Opinion

A notre avis, les Etats financiers sont sincères et donnent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance (AFRICA RE) au 31 décembre 2008 et de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte & Touche
Abidjan, Côte d'Ivoire
31 mars 2009

Commissariat aux comptes. Audit. Comptabilité. Consulting. Juridique. Fiscal.

Membre de
Deloitte Touche Tohmatsu



Bilan Consolidé

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2008

	Notes	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
Actif			
Encaisse et quasi-espèces		24.450	22.994
Placements	3	500.890	504.831
Primes à recevoir		15.368	14.422
Coûts d'acquisition différés	4	22.416	22.540
Montants dus par les compagnies sur les comptes de réassurance	5	91.607	68.768
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	6	8.085	8.135
Débiteurs divers		2.078	5.216
Biens de placement	7	9.295	9.469
Immobilisations corporelles	8	12.668	12.191
Total actif		686.857	668.566

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'Africa Re le 14 avril 2009 et signés en son nom par:

MUSA AL NAAS
Président

BAKARY KAMARA
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



	Notes	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
Passif			
Impôt sur le revenu de l'exercice		160	86
Divers comptes à payer		8,764	8,419
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	9	65,428	58,959
Impôt différé	10	60	777
Provisions techniques	11	388,725	369,523
Total passif		463,137	437,764
Fonds propres			
Bénéfices non distribués		51,060	45,407
Autres réserves	12	59,227	71,962
Primes d'émission d'actions		13,433	13,433
Capital - actions	13	100,000	100,000
Total fonds propres		223,720	230,802
Total passif et fonds propres		686,857	668,566

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'Africa Re le 14 avril 2009 et signés en son nom par:

Musa AL NAAS
Président

Bakary KAMARA
Directeur Général



Etat consolidé des résultats

Société Africaine de Réassurance

Etats Financiers Consolidés de l'Exercice Clos le 31 décembre 2008

	Notes	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
Primes brutes acquises	14	393.463	366.400
Moins: primes rétrocédées		(35.566)	(36.714)
Primes nettes acquises		357.897	329.686
Produits de placements	15	16.471	28.073
Commissions de rétrocession		4.597	3.059
Autres revenus d'exploitation	16	1.176	972
Revenu total		380.141	361.790
Sinistres nets encourus	17	(239.590)	(215.704)
Frais d'acquisition		(103.841)	(93.424)
Dépenses administratives	18	(17.392)	(16.445)
Frais financiers – gains/(pertes) de change		1.176	(1.015)
Bénéfice avant impôt sur le revenu		20.494	35.202
Impôt sur le revenu	19	(88)	(1.154)
Bénéfice de l'exercice		20.406	34.048

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Société Africaine de Réassurance

	Bénéfices non distribués '000 \$EU	Réserve de conversion '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve ajustement de la valeur marchande '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de change '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de sinistres '000 \$EU	Prime d'émission d'actions '000 \$EU	Capital- actions '000 \$EU	Total '000 \$EU
Au 1er janvier 2008	45.407	4.037	57.631	-	6.294	4.000	13.433	100.000	230.802
Revenus nets comptabilisés directement dans le capital	-	(22.960)	-	-	-	-	-	-	(22.960)
- Différences de change	-	-	-	(778)	-	-	-	-	(778)
- Moins-value latente sur les placements en actions	20.406	-	-	-	-	-	-	-	20.406
- Bénéfice de l'exercice									
Revenu total comptabilisé pour 2008	20.406	(22.960)	-	(778)	-	-	-	-	(3.332)
Affectation: Dividende déclaré sur les comptes 2007	(3.750)	-	-	-	-	-	-	-	(3.750)
Transfert aux réserves	(11.003)	-	10.203	-	-	800	-	-	-
Au 31 décembre 2008	51.060	(18.923)	67.834	(778)	6.294	4.800	13.433	100.000	223.720

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007

Société Africaine de Réassurance

	Bénéfices non distribués '000 \$EU	Réserve de conversion '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de change '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de sinistres '000 \$EU	Prime d'émission d'actions '000 \$EU	Capital- actions '000 \$EU	Total '000 \$EU
Au 1er janvier 2007	32.183	(1.848)	40.607	6.294	3.200	13.433	100.000	193.869
Revenus nets comptabilisés directement dans le capital	-	5.885	-	-	-	-	-	5.885
- Différences de change	34.048	-	-	-	-	-	-	34.048
- Bénéfice de l'exercice								
Revenu total comptabilisé pour 2007	34.048	5.885	-	-	-	-	-	39.933
Affectation:								
Dividende déclaré sur les comptes 2006	(3.000)	-	-	-	-	-	-	(3.000)
Transfert aux réserves	(17.824)	-	17.024	-	800	-	-	-
Au 31 décembre 2007	45.407	4.037	57.631	6.294	4.000	13.433	100.000	230.802

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



	Notes	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
Activités d'exploitation			
Produit des opérations	21	42.589	81.856
Impôt sur le revenu		(530)	(1.878)
Montant net généré par les activités d'exploitation		42.059	79.978
Activités de placement			
Achat de biens et équipements		(1.621)	(1.630)
Placements		(13.632)	(82.651)
Produit de la cession de biens et équipements		22	189
Montant net généré par les activités de placement		(15.231)	(84.092)
Activités de financement			
Dividendes payés		(3.190)	(2.683)
Montant net généré par les activités de financement		(3.190)	(2.683)
Augmentation/(Baisse) nette de l'encaisse et des quasi-espèces		23.638	(6.797)
Mouvement de l'encaisse et des quasi-espèces:			
Au début de l'exercice		22.994	22.587
Augmentation/(baisse) nette tel qu'indiqué ci-dessus		23.638	(6.797)
Gains de change / (pertes) sur l'encaisse et les quasi-espèces		(22.182)	7.204
A la clôture de l'exercice		24.450	22.994

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

I. Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque Africaine de Développement, en tant qu'institution intergouvernementale ayant pour mission de:

- a) mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- b) placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- c) promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, sous-régionales et régionales.

Le Siège de la Société est sis à Lagos, Nigeria, à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos, Nigeria

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

2. Brève description des principes comptables appliqués

Ci-après une description des principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers:

(a) Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales de Communication Financière (IFRS) et suivant la clef d'interprétation élaborée à ce

sujet par le Comité International des Normes Comptables (IASB).

La monnaie de présentation est le Dollar des Etats Unis et les états sont dressés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des politiques comptables de la Société. Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer.

Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société Africaine de Réassurance et de sa filiale, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

Toutes les transactions et tous les soldes importants inter-sociétés ont été supprimés.

(c) Utilisation d'estimations dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers consolidés nécessite, de la part de la Direction le recours à des estimations et des hypothèses qui affectent les montants de l'actif et du passif à la date de ces états, ainsi que celui des revenus et des dépenses enregistrés au titre de la période sous revue. L'adéquation de la provision pour sinistres en suspens et sinistres survenus mais non déclarés à la date du bilan (IBNR) a été déterminée sur la foi du jugement. L'état des revenus consolidés comprend également des estimations de



primes, de sinistres et de charges qui n'avaient pas été reçus des cédantes à la date des états financiers. Ces estimations sont faites sur la base d'informations historiques, d'analyses actuarielles et autres techniques analytiques. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

(d) Classification des Contrats d'Assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

(e) Comptabilisation et Evaluation des Contrats d'Assurance

Les contrats d'assurance à court terme aussi bien que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

(i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des primes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également les ajustements des primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que les estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période ; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provisions pour primes non acquises.

Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme, devant être acquise l'année suivante ou durant les années à venir, est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata temporis. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

La charge de sinistres, dans le cadre des contrats d'assurance à court terme, s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris la variations des provisions pour sinistres en suspens et l'IBNR. Les sinistres en suspens comprennent les provisions pour sinistres à payer à terme au titre de sinistres survenus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont passés en écritures selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres survenus à la date du bilan sans qu'un avis ait été reçu, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres en suspens sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement ; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le



mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. La part des rétrocessionnaires au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes non échues de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

La charge sinistres dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres en suspens sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les participations aux bénéfices ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

(vi) Test d'adéquation du Passif

A la date du bilan, des tests sont effectués afin de vérifier l'adéquation des éléments du passif de contrats nets de coûts d'acquisition différés. Aux fins de cette opération, il est fait recours aux estimations courantes les plus fiables concernant les flux de trésorerie, aux dépenses relatives au traitement de sinistres et les frais administratifs, ainsi qu'au produit du placement des valeurs garantissant ces éléments du passif. Tout excédent du passif

est immédiatement imputé au compte de pertes et profits et, en annulant dans un premier temps les coûts d'acquisition différés et par la suite, en procédant à la constitution d'une provision pour sinistres résultant des tests d'adéquation du passif (provision pour risques en cours, ainsi qu'indiqué ci-dessus).

(f) Immobilisations Corporelles

Elles comprennent les bureaux et autres propriétés appartenant au Groupe.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif soit comptabilisés séparément, lorsqu'il y a lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût celui-ci peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte de résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Le calcul de l'amortissement concerne les autres biens et équipements et s'effectue par le recours à la méthode linéaire afin de réduire le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile. Ci-après quelques exemples:

Biens immobiliers:	2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans
Mobiliers, installations, équipements:	entre 6,67% et 33,33%
Matériels de transport:	25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire. Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont



déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

(g) Actifs incorporels

i. Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont calculés sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts de facteurs extérieurs, directement liés à la production de produits logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à entraîner un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés à la mise au point de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont amortis par le moyen de la méthode linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

ii. Coûts d'acquisition reportés

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

(h) Biens de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les propriétés inaliénables et les biens immobiliers. Ils sont comptabilisés à leur coût réel minoré du montant accumulé de l'amortissement et d'éventuelles moins-values.

Les propriétés inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les biens immobiliers, le calcul de l'amortissement se fait à l'aide de la méthode linéaire destinée à réduire le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période du bail courant si celle-ci est inférieure à 50 ans.

(i) Placements

Ils comprennent les participations au capital de sociétés, les obligations à taux fixe et les dépôts bancaires. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement, la Direction en détermine la catégorie, qui est fonction de l'objet dudit placement. Elle procède à une réévaluation de cette classification à la date de présentation de chaque rapport. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

i) Valeur actuelle sur le compte des profits et pertes

Un placement est classé d'office dans cette catégorie si son acquisition est motivée par la volonté de vendre à court terme ou s'il est partie intégrante d'un portefeuille d'actifs financiers dont il est raisonnablement permis d'attendre un bénéfice à court terme.

ii) Valeurs conservées à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers à usage non connexe, auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables ainsi que des échéances fixes, autres que les prêts et les créances, que le Groupe a la volonté et les moyens de conserver jusqu'à l'échéance.

iii) Prêts et soldes à recevoir

Ce sont des actifs financiers à usage non connexe auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables, mais dont la valeur n'est pas inscrite à la cote.

iv) Disponibles à la vente

Cette appellation désigne les actifs financiers à usage non connexe qui sont soit regroupés sous cette catégorie ou n'ont pas été classés dans les autres catégories.

Les cessions et acquisitions sont comptabilisées à la date de transaction – celle à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'élément d'actif. Au départ, les placements sont comptabilisés à leur valeur actuelle majorée, dans le cas des actifs financiers dont la valeur comptable actuelle n'est pas constatée dans le compte des profits et pertes, des coûts directement induits par l'acquisition. Les placements font l'objet d'une sortie du bilan à l'expiration des droits de bénéficier des flux de trésorerie y relatifs



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

ou en cas de cession ou de transfert par le Groupe de l'essentiel des risques et droits de propriété.

Les placements enregistrés à la valeur du marché sur le compte des profits et pertes donnent ultérieurement lieu à un report en valeur actuelle, à moins que ladite valeur ne puisse être déterminée de manière fiable, auquel cas la comptabilisation est faite au coût réel diminué des éventuelles moins-values. Les valeurs actuelles se fondent sur les cours en vigueur sur un marché actif et leurs éventuelles modifications sont inscrites sur le compte des résultats. Lorsque le marché d'un actif financier n'est pas actif, le Groupe détermine la valeur actuelle en utilisant des méthodes d'évaluation appropriées. Entrent dans cette catégorie les transactions opérées dans les conditions normales du marché, la référence à des instruments de même nature ainsi que l'analyse de la valeur actuelle des flux de trésorerie.

Les prêts, comptes à recevoir et placements conservés à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode de l'intérêt réel.

Les placements disponibles à la vente sont ultérieurement reportés à la valeur actuelle et les gains ou pertes de change non réalisés résultant du changement de valeur actuelle, sont séparément pris en compte dans le compte de réserve en capitaux propres. Lorsque les placements appartenant à cette catégorie font l'objet d'une vente ou sont à provisionner, les ajustements cumulés de la valeur actuelle sont inscrits dans le compte des résultats.

(i) Comptes de réassurance à recevoir

Les comptes à recevoir sont initialement passés en écritures à leur valeur nominale. Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de récession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont indiqués en chiffres bruts dans le compte de résultats et le bilan. Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première

comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des récessionnaires. La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la moins-value qui est portée dans le compte des profits et pertes de la période.

(k) Encaisse et quasi-espèces

Il s'agit d'espèces en caisse, de dépôts à vue auprès de banques et d'autres placements liquides à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois au plus.

(l) Conversion de devises

(i) Monnaie de fonctionnement et de présentation

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, l'Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.

(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises donnent lieu à une conversion dans la monnaie de compte, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont reflétés dans le compte des résultats. Les différences de change des capitaux détenus à la valeur du marché sur le compte des profits et des pertes, sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur actuelle.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyper inflationniste) sont exprimés dans la monnaie de compte ainsi qu'il suit :

- Les éléments d'actif et de passif de chaque bilan présenté sont convertis au cours de change en vigueur à la date dudit bilan;
- Les revenus et dépenses de chaque compte de profits et pertes sont convertis au cours moyen de change



(toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les revenus et dépenses sont convertis à la date des transactions);

- c) Les différences de change résultant des opérations sont portées dans le compte de réserve en capitaux propres.

(m) Baux

Les baux laissant au bailleur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué sont dénommés baux d'exploitation. Les paiements effectués dans ce cadre sont imputés aux recettes sur une base linéaire couvrant la période du bail.

(n) Avantages sociaux des employés

Régime de retraite

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés, un fonds de prévoyance à cotisations déterminées dans le cadre duquel il verse des contributions à une entité séparée, et un système de gratification. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite. Les versements effectués par le Groupe sont inscrits dans le compte de pertes et profits de l'exercice auquel ils se rapportent. Le passif comptabilisé dans le bilan au titre de la gratification représente la valeur actuelle de la prestation déterminée à la date du bilan.

Autres avantages des employés

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel accumulé des employés à la fin de l'exercice est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

(o) Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt comprend par

conséquent l'impôt exigible de l'exercice courant et les impôts différés en Afrique du Sud, leur montant étant calculé en fonction de la législation fiscale sud-africaine.

Les impôts sont inscrits sous la rubrique des dépenses / (revenus) et portés au le compte de pertes et profits sauf lorsqu'ils s'appliquent à une transaction directement comptabilisée dans le capital.

Les impôts différés sont inscrits en appliquant la méthode du report variable, pour tous les écarts temporaires entre l'assiette d'imposition des actifs et passifs et leur valeur comptable, aux fins de communication d'informations financières. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'imposition et lois fiscales en vigueur à la date d'établissement du bilan. Ils ne sont comptabilisés que dans l'exactitude de la réalisation de futurs bénéfices imposables, pour contrebalancer les écarts temporaires. Les impôts différés sur les actifs et passifs sont annulés lorsque la législation en vigueur permet de déduire les montants appliqués sur les actifs à court terme du total de l'impôt à payer.

(p) Dividendes

Les dividendes à payer sont portés au passif de la période de leur approbation par les actionnaires.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

	2008 '000 \$EU	2007 '000\$EU
3 Placements		
i) Catégories de placements		
Dépôts bancaires	270.979	279.860
Dépôts auprès des cédantes	93.663	101.447
Valeurs à taux fixe portées au compte de pertes et profits	41.809	43.798
Valeurs à taux fixe conservées à l'échéance	41.202	35.539
Valeurs à taux flottant au cours du marché	25.649	10.630
Placements en actions cotées à la valeur du marché portés au		
Compte de pertes et profits	23.235	31.201
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction		
de la moins-value	4.353	2.356
	500.890	504.831

Les placements conservés à l'échéance sont portés au bilan du Groupe à leur coût amorti. La valeur marchande des éléments d'actif conservés à échéance au 31 décembre 2008 était de 41.148.257 \$EU (2007 : 34.801.739 \$EU). Des placements en actions non cotées d'un coût de 4.657.555 \$EU (2007: 2.660.704 \$EU) ont été comptabilisés au coût réel, déduction faite de la moins-value, car il n'est pas possible de déterminer leur valeur actuelle, la marge d'estimation raisonnable de cette valeur étant importante et l'évaluation de la probabilité de ces différentes estimations difficile à réaliser de manière fiable.

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs

	2008 %	2007 %
Placements productifs d'intérêt libellés en:		
Dollars Etats-Unis	3.36	5.42
Euros	3.83	4.19
Rands sud-africains	11.26	8.96

	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
4 Coûts d'acquisition différés		
Solde au 1er janvier	22.540	20.771
Impact du taux de change sur le solde à l'ouverture	(1.932)	187
	20.608	20.958
Décaissements effectués durant l'exercice	(20.608)	(20.958)
Règlements différés au titre de l'exercice	22.416	22.540
	22.416	22.540

5 Comptes de réassurance à recevoir

Soldes bruts dus par des compagnies	99.179	74.952
Provision pour perte de valeur	(7.572)	(6.184)
	91.607	68.768
Composition:		
Soldes dus au titre de l'exercice sous revue	61.369	40.633
Soldes dus au titre de l'exercice précédent	30.238	28.135
	91.607	68.768



	2008 '000 \$EU	2007 '000\$EU
6 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques		
Sinistres à recouvrer	5.139	5.433
Prime de rétrocession	2.946	2.702
	8.085	8.135
7 Biens de placement		
Coût		
Au 1er janvier		
- ainsi qu'indiqué précédemment	10.475	10.380
- après réévaluation	10.475	10.380
- plus-value	-	95
A la clôture de l'exercice	10.475	10.475
Amortissement		
Au 1er janvier		
- ainsi qu'indiqué précédemment	1.006	843
Charges de l'exercice	174	163
A la clôture	1.180	1.006
Valeur comptable nette	9.295	9.469
Les inscriptions ci-après ont été portées au compte de pertes et profits au titre des biens de placement:		
Revenus locatifs	1.592	1.867

Les biens de placement représentent les espaces à louer aux immeubles du Siège, de Nairobi et de Casablanca

Au 31 décembre 2006, la valeur marchande de l'immeuble du Siège était estimée à 15 millions \$EU (valeur comptable nette : 7,54 millions \$EU) par Charles Zuberu & Associates, une firme d'expertise immobilière. Aucun changement significatif des critères d'évaluation n'est intervenu depuis la dernière évaluation.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

8 Immobilisations corporelles

	Biens en construction '000 \$EU	Biens immobiliers et terrains '000 \$EU	Instal- lations et équipe- ments '000 \$EU	Matériel de transport '000 \$EU	Total '000 \$EU
Exercice clos le					
31 décembre 2008:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2008	540	7.905	3.468	278	12.191
Plus-value	625	7	750	239	1.621
	1.165	7912	4.218	517	13.812
Reclassements/Transferts	-	-	(49)	(10)	(59)
Cessions (Coût)	-	-	(4)	(77)	(81)
Cessions (Amortissement cumulé)	-	-	4	77	81
Amortissement	-	(157)	(787)	(141)	(1.085)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2008	1.165	7.755	3.382	366	12.668
Composition:					
Coûts	1.165	9.088	9.238	872	20.363
Amortissement cumulé	-	(1.333)	(5.856)	(506)	(7.695)
	1.165	7.755	3.382	366	12.668
Exercice clos le					
31 décembre 2007:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2007	383	8.147	3.144	228	11.902
Plus-value	702	33	716	84	1.535
	1.085	8.180	3.860	312	13.437
Reclassements/Transferts	(545)	-	457	88	-
Cessions (Coût)	-	-	(518)	(78)	(596)
Cessions (Amortissement cumulé)	-	-	363	77	440
Amortissement	-	(275)	(694)	(121)	(1.090)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2007	540	7.905	3.468	278	12.191
Composition:					
Coûts	540	9.006	8.645	784	18.975
Amortissement cumulé	-	(1.101)	(5.177)	(506)	(6.784)
	540	7.905	3.468	278	12.191

Sont inclus au chapitre des biens immobiliers et terrains en pleine propriété des montants de 4.714.682 \$EU (2007: 4.807.725 \$EU) représentant le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos, des Bureaux Régionaux de Nairobi et Casablanca.

**9 Soldes de réassurance à payer**

	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	43.864	39.713
Soldes dus aux rétrocessionnaires	21.564	19.246
	65.428	58.959

10 Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 29%. Ci-après les mouvements du compte de l'impôt sur le revenu différé

	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
Au 1er janvier	777	710
Incidence des taux de change sur le solde à l'ouverture	(202)	23
Etat des revenus/charges (Note 19)	(515)	44
	60	777

Les actifs et passifs ainsi que les charges (le crédit) de l'impôt différé inscrits dans les états financiers sont imputables aux éléments suivants:

	01.01.08 '000 \$EU	Imputé au compte des P&P '000 \$EU	31.12.08 '000 \$EU	31.12.07 '000 \$EU
Biens et équipements	24	-	24	42
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	753	(515)	238	712
Incidence du taux de change sur le solde à l'ouverture	(202)	-	(202)	23
Passif/(actif) net de l'impôt différé	575	(515)	60	777

11 Provisions techniques

i)	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
Provision pour sinistres en suspens	261.609	227.958
Provision pour l'IBNR	38.402	43.646
Réserve de conversion cumulée	4.281	12.588
Total sinistres en suspens	304.292	284.192
Provision pour primes non acquises	84.433	85.331
	388.725	369.523
Composition:		
- au titre de l'exercice sous revue	179.076	184.340
- au titre d'exercices précédents	209.649	185.183
	388.725	369.523



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

Analyse de l'évolution de la réserve pour sinistres en suspens

Année	1999 '000 \$EU	2000 '000 \$EU	2001 '000 \$EU	2002 '000 \$EU	2003 '000 \$EU	2004 '000 \$EU	2005 '000 \$EU	2006 '000 \$EU	2007 '000 \$EU	2008 '000 \$EU
Montant brut de la réserve pour sinistres en suspens	31.462	31.875	59.963	64.604	134.312	135.573	148.915	137.391	184.340	179.076
Montant brut payé(cumulé):										
Après 1 an	18.317	18.278	26.429	31.313	51.705	57.284	62.705	67.544	101.635	
Après 2 ans	24.801	24.285	41.756	46.869	108.364	82.214	84.300	103.671		
Après 3 ans	27.383	26.975	45.040	51.766	120.900	88.984	94.188			
Après 4 ans	29.695	28.063	47.618	54.390	126.063	96.259				
Après 5 ans	32.561	29.914	49.086	55.970	130.004					
Après 6 ans	33.962	31.556	50.602	63.019						
Après 7 ans	35.646	32.588	51.105							
Après 8 ans	36.613	32.530								
Après 9 ans	36.950									
Après 10 ans										
Re-estimé:										
A la clôture de l'exercice										
Après 1 an	31.462	31.875	59.963	64.604	134.312	135.573	148.915	137.391	184.340	
Après 2 ans	30.726	29.213	46.458	71.092	131.985	128.836	102.876	117.432	174.442	
Après 3 ans	34.390	33.128	57.352	74.086	132.575	114.114	136.360	137.660		
Après 4 ans	33.363	33.342	53.824	70.714	137.471	132.279	120.260			
Après 5 ans	34.501	32.415	55.422	65.032	144.008	111.528				
Après 6 ans	35.996	34.867	54.499	79.765	137.500					
Après 7 ans	38.209	36.876	59.444	70.005						
Après 8 ans	44.973	41.167	54.242							
Après 9 ans	48.575	34.442								
Après 10 ans	39.264									
Excédent/ (déficit) brut	(7.802)	(2.567)	5.721	(5.401)	(3.188)	24.045	28.655	(269)	9.898	

**12 Autres réserves**

	2008	2007
	'000 \$EU	'000 \$EU
Réserve générale	67.834	57.631
Réserve pour fluctuation de change	6.294	6.294
Réserve pour fluctuation de sinistres	4.800	4.000
Réserve pour ajustement de la valeur marchande	(778)	-
Réserve de conversion	(18.923)	4.037
	59.227	71.962

(i) Réserve Générale

Conformément à la résolution n° 4/1992 du Conseil, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

(ii) Réserve pour fluctuations de change

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

(iii) Réserve pour fluctuation de sinistres

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres en suspens, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

(iv) Réserve de conversion

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change non réalisés résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société, des actifs et du passif libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

Les mouvements dans les Autres Réserves sont présentés dans l'état de l'évolution du Capital.

(v) Réserve pour ajustement de la valeur marchande

La réserve pour ajustement de la valeur marchande constitue le gain ou la perte latent découlant des variations de la juste valeur de l'actif financier non dérivé et mis en vente.

13

	2008	2007
	Nombre	Nombre
Autorisé	5.000.000	5.000.000
Entièrement libéré	1.000.000	1.000.000
	'000 \$EU	'000 \$EU
Entièrement libéré au 31 décembre	100.000	100.000



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

14 Prime acquise

La production dans les différentes branches s'analyse ainsi qu'il suit:

	2008			2007		
	Primes brutes	Rétro- cessions	Primes nettes	Primes brutes	Rétro- cessions	Primes nettes
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Incendie et Accident	298.361	(16.996)	281.365	288.501	(14.526)	273.975
Maritime et Aviation	83.044	(18.570)	64.474	66.501	(22.188)	44.313
Vie	12.058	-	12.058	11.398	-	11.398
	393.463	(35.566)	357.897	366.400	(36.714)	329.686

	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
15 Produits de placements		
Intérêts créditeurs	22.662	22.978
Intérêts sur les dépôts de réassurance	1.782	1.678
Revenu locatif	1.592	1.867
Dividende provenant de participations au capital de sociétés	1.107	684
(Pertes)/Gains de change matérialisés sur les placements	(2.227)	723
(Pertes)/Gains sur la juste valeur de placements effectués à la valeur du marché		
sur le compte des profits et pertes	(8.089)	455
Honoraires de gestion	(356)	(312)
	16.471	28.073

16 Autres revenus

Honoraires	1.063	934
Gain sur la cession de biens et équipements	28	32
Autres	85	6
	1.176	972

17 Charge de sinistres

	2008			2007		
	Sinistres bruts	Rétro- cessions	Sinistres nets	Sinistres bruts	Rétro- cessions	Sinistres nets
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
Charge de sinistres par branche d'activité						
Incendie et Accident	202.095	(2.956)	199.139	184.692	(2.225)	182.467
Maritime et Aviation	34.884	(2.384)	32.500	28.786	(3.680)	25.106
Vie	7.951	-	7.951	8.131	-	8.131
Total	244.930	(5.340)	239.590	221.609	(5.905)	215.704

**18 Autres charges d'exploitation**

	2008	2007
	'000 \$EU	'000 \$EU
Dépenses de personnel	9.317	9.484
Honoraires du Commissaire aux Comptes	154	177
Amortissement	1.260	1.253
Charges de moins-value sur comptes de réassurance à recevoir	1.388	1.067
Frais de location-exploitation	229	270
Frais de réparation et d'entretien	740	468
Honoraires de Consultant	492	251
Frais et indemnités de voyage	627	523
Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	550	509
Autres	2.635	2.443
	17.392	16.445

Sont incluses dans les dépenses de personnel les prestations de retraite qui s'élèvent à 963.887 \$EU (2007: 1.124.468 \$EU).

19 Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. Le montant porté dans les états financiers à titre d'impôts ne s'applique qu'au profit réalisé par sa filiale, et il est calculé sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2008	2007
	'000 \$EU	'000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	603	1.110
Impôt sur le revenu différé (Note 10)	(515)	44
	88	1.154

20 Dividendes

Au cours de la Réunion Annuelle de l'Assemblée Générale devant se tenir le 25 juin 2009, il est prévu de proposer à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2008, un montant de 2,25 \$EU par action (2007 :3,75 \$EU), pour un total de 1.000.000 actions soit au total 2.250.000 \$EU (2007 :3.750.000 \$EU). Ce dividende est imputé aux capitaux propres. Il sera traité comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

21 Produits des opérations

Rapprochement des bénéfices avant impôt et des produits des opérations:

	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
Bénéfice avant impôt	20.494	35.202
Ajustements au titre des:		
Amortissements	1.260	1.253
Bénéfices sur la cession de biens et équipements	(22)	(32)
Changement de la valeur actuelle d'actifs financiers	8.089	(455)
Changements relatifs aux:		
- comptes de réassurance à payer	25.721	71.719
- comptes de réassurance à recevoir	(16.001)	(24.016)
- autres soldes à payer	(214)	1.519
- autres soldes à recevoir	3.262	(3.334)
Produits des opérations	42.589	81.856

22 Transactions avec les compagnies actionnaires et soldes

- i) Aucun actionnaire individuel ne détient un pourcentage de participation lui permettant de représenter un bloc de contrôle dans la Société.

	2008 '000 \$EU	2007 '000 \$EU
ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction		
Honoraires des Administrateurs	145	135
Autres rémunérations (Membres élus de la Direction)		
- Salaires et autres indemnités	1.011	895
- Indemnités de fin de service	302	241



23 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques en Assurance

La Société Africaine de Réassurance offre une couverture en réassurance pour toutes les branches, notamment : Accident et Maladie, Risques Techniques, Crédit et Caution, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience de l'équipe de souscription. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé des Opérations Centrales et de l'Inspection, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

La Société rétrocède des affaires à des réassureurs de renom, afin de diversifier son portefeuille et de réduire le risque de sinistres catastrophiques sur sa couverture, mais cela ne la dispense pas d'honorer ses obligations vis-à-vis des cédantes. Lors des renouvellements annuels, elle passe en revue la situation financière des rétrocessionnaires qui sont choisis sur la base de leur solvabilité et de leur connaissance de l'industrie.

Risque financier

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixent

les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

Risque de perte sur les taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la valeur actuelle. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à mitiger la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne est inférieure à 5 ans. Le tableau ci-dessous fait l'analyse des principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2008, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
Au 31 décembre 2008						
(En '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	24.450	-	-	-	-	24.450
Comptes de réassurance à recevoir	45.137	16.232	6.776	14.710	8.752	91.607
Placements:						
- Dépôts bancaires	270.979	-	-	-	-	270.979
- Dépôts auprès des cédantes	11.582	23.243	12.816	8.929	37.093	93.663
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	1.897	2.175	2.217	2.116	33.404	41.809
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	7.144	3.720	1.096	9.446	19.796	41.202
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	10.387	6.186	5.077	-	3.999	25.649
Total	371.576	51.556	27.982	35.201	103.044	589.359
PASSIF FINANCIER						
Impôt sur le revenu de l'exercice	160	-	-	-	-	160
Comptes de réassurance à payer	25.976	11.469	10.709	8.094	9.180	65.248
Sinistres en suspens	96.763	62.684	42.747	29.601	72.497	304.292
Total	122.899	74.153	53.456	37.695	81.677	369.880
	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
Au 31 décembre 2007						
(En '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	22.994	-	-	-	-	22.994
Comptes de réassurance à recevoir	23.169	17.467	17.490	2.324	8.318	68.768
Placements:						
- Dépôts bancaires	279.860	-	-	-	-	279.860
- Dépôts auprès des cédantes	25.127	22.893	11.016	7.987	34.424	101.447
- Valeurs à revenu fixe détenues au coût du marché	4.700	4.138	4.133	3.124	27.703	43.798
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	6.492	3.509	2.983	1.098	21.457	35.539
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	-	703	5.382	-	4.545	10.630
Total	362.342	48.710	41.004	14.533	96.447	563.036
PASSIF FINANCIER						
Impôt sur le revenu de l'exercice	86	-	-	-	-	86
Comptes de réassurance à payer	34.701	5.012	3.278	2.698	13.270	58.959
Sinistres en suspens	109.858	49.496	33.316	18.161	73.361	284.192
Total	144.645	54.508	36.594	20.859	86.631	343.237

**Risque de change**

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques spécialisées de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept localités dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

Au 31 décembre, le portefeuille de devises du Groupe était composé comme suit : (montants libellés en Dollar EU).



Notes Annexées aux Etats Financiers

Société Africaine de Réassurance

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

Au 31 décembre 2008: (En '000 \$EU)

ACTIF	\$EU	Rand	MAD	CFA/ EURO	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	12.473	755	1.277	5.504	48	929	281	885	2.298	24.450
Comptes de réassurance à recevoir	30.124	10.087	5.761	18.401	3.663	11.691	6.779	1.757	3.344	91.607
Placements										
- Dépôts bancaires	109.335	105.817	7.430	25.720	2.700	5.341	2.581	4.581	7.474	270.979
- Dépôts auprès des cédantes	7.683	2.695	23.115	26.856	5.831	14	928	85	26.456	93.663
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	21.917	14.107	-	3.666	-	-	-	-	2.119	41.809
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	31.368	5.889	-	3.945	-	-	-	-	-	41.202
- Valeurs flottantes au coût du marché	25.649	-	-	-	-	-	-	-	-	25.649
- Placements en actions à la valeur actuelle	11.388	7.665	-	2.734	-	1.114	334	-	-	23.235
- Placements en actions au coût amorti	3.676	-	-	40	-	637	-	-	-	4.353
Total	253.613	147.015	37.583	86.866	12.242	19.726	10.903	7.308	41.691	616.947
PASSIF										
Impôt sur le revenu de l'exercice	-	160	-	-	-	-	-	-	-	160
Solides de réassurance à payer	27.535	12.368	4.176	7.443	933	1.681	767	305	10.220	65.428
Sinistres en suspens	74.461	85.262	19.892	31.367	7.379	11.778	12.793	6.020	55.340	304.292
Total	101.996	97.790	24.068	38.810	8.312	13.459	13.560	6.325	65.560	369.880



Notes Annexées aux Etats Financiers

de l'Exercice clos le 31 décembre 2008

Société Africaine de Réassurance

Au 31 décembre 2007: (En '000 \$EU)

ACTIF	\$EU	Rand	MAD	CFA/ EURO	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	8.737	5.827	572	2.785	864	789	1.250	654	1.516	22.994
Comptes de réassurance à recevoir	15.397	7.068	4.513	13.300	1.852	7.513	6.011	1.795	11.319	68.768
Placements										
- Dépôts bancaires	126.397	110.058	2.534	24.992	642	4.184	580	1.595	8.878	279.860
- Dépôts auprès des cédantes	5.917	11.853	24.485	25.370	4.587	16	1.121	96	28.002	101.447
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	20.316	16.341	-	4.219	-	-	-	-	2.922	43.798
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	31.476	-	-	4.063	-	-	-	-	-	35.539
- Valeurs flottantes au coût du marché	10.630	-	-	-	-	-	-	-	-	10.630
- Placements en actions à la valeur actuelle	14.140	11.211	-	4.200	-	1.567	-	-	83	31.201
- Placements en actions à la valeur amortie	1.930	-	-	40	-	386	-	-	-	2.356
Total	234.940	162.358	32.104	78.969	7.945	14.455	8.962	4.140	52.720	596.593
PASSIF										
Impôt sur le revenu de l'exercice	-	86	-	-	-	-	-	-	-	86
Solides de réassurance à payer	33.056	5.256	831	5.520	955	421	1.016	142	11.762	58.959
Sinistres en suspens	75.964	90.203	18.366	22.150	7.225	6.913	8.661	7.642	47.068	284.192
Total	109.020	95.545	19.197	27.670	8.180	7.334	9677	7.784	58.830	343.237



23 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un accord relatif à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré selon des normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux comptes à recevoir est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur le compte desquelles des paiements de soldes sont exigibles, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres en suspens concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les comptes à recevoir sont présentés nets de la provision pour créances douteuses. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Risque de variation de cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la valeur actuelle résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous différentes formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

24 Passif éventuel

Aucune provision n'est faite au titre de litige/arbitrage.

**25 Engagements***(i) Engagements de capitaux*

Le montant des dépenses en capital engagées à la date du bilan mais non comptabilisées dans les états financiers se présente comme suit:

	2008	2007
	'000 \$EU	'000 \$EU
Biens et Equipements	123	412

(ii) Contrats de location-exploitation

Le montant minimum des paiements futurs au titre de contrats de location-exploitation non résiliables s'établit comme suit :

	2008	2007
	'000 \$EU	'000 \$EU
1 an au plus	234	79
Entre 1 et 5 ans	351	91
	585	170



Annexe

Société Africaine de Réassurance

Compte de Résultats Consolidé par Branche d'Affaires

	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2008 '000 \$EU	Total 2007 '000 \$EU
Résultats Techniques:					
Primes brutes souscrites	303.266	85.701	12.074	401.041	369.512
Primes brutes acquises	298.361	83.044	12.058	393.463	366.400
Rétrocession	(16.997)	(18.569)	-	(35.566)	(36.714)
Primes nettes acquises	281.364	64.475	12.058	357.897	329.686
Commissions	2.063	2.534	-	4.597	3.059
Sinistres bruts payés	(159.858)	(30 580)	(5.177)	(195.615)	(160.065)
Charge brutes de sinistres	(202.095)	(34.884)	(7.951)	(244.930)	(221.609)
Déduire: part des rétrocessionnaires dans les sinistres encourus	2.956	2.384	-	5.340	5.905
Charge nettes de sinistres	(199.139)	(32.500)	(7.951)	(239.590)	(215.704)
Commissions	(81.813)	(19.278)	(2.750)	(103.841)	(93.424)
Frais de Gestion	(12.886)	(3.801)	(705)	(17.392)	(16.445)
Bénéfice/ (Perte) de souscription	(10.411)	11.430	652	1.671	7.172
Produits de placements et autres revenus nets				17.647	29.045
Coûts de financement – pertes de change				1.176	(1.015)
Bénéfice avant impôt sur le revenu				20.494	35.202
Impôt sur le revenu				(88)	(1.154)
Bénéfice de l'exercice				20.406	34.048